

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
DEVELOPMENT PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

COMITÉ NATIONAL DE SÉLECTION DES COMMUNES AU GUICHET PERFORMANCE DU PNDP

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE DU GUICHET PERFORMANCE

Edition 2018



SOMMAIRE

<i>Liste des abréviations</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des photos</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des annexes</i>	<i>vi</i>
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
INTRODUCTION	1
I. FINANCEMENT DES MICROPROJETS AU GUICHET PERFORMANCE 2017	3
II. MODE OPÉRATOIRE DU GUICHET PERFORMANCE	8
2.1. Phase de conception	8
2.1.1. Mise en place des instances d'évaluation	8
2.1.2. Approche méthodologique et élaboration des outils de collecte	9
2.2. Phase d'implémentation	11
2.2.1. Collecte des données	11
2.2.2. Exploitation et analyse des données	13
2.2.2.2.1 Présentation des résultats par Région	14
2.2.2.2.2 Analyse par domaine et par critère	16
III. CONSTATS, DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS	22
3.1. Constats	22
3.1.1. Constats en matière de gestion budgétaire	22
3.1.2. Constats en matière de gouvernance / transparence	23
3.1.3. Constats en matière d'appropriation de la démarche du PNDP	23
3.2. Difficultés rencontrées	23
3.3. Recommandations / suggestions	24
3.3.1. Recommandations des ETR	24
3.3.2. Recommandations du CNS	24
CONCLUSION	26
ANNEXES	I
Annexe 1 : Composition des ETR	I
Annexe 2 : Evaluation de la gestion budgétaire	I
Annexe 3 : Evaluation de la gestion budgétaire (suite et fin)	I
Annexe 4 : Evaluation de la gouvernance/transparence	II
Annexe 5 : Evaluation de la gouvernance/transparence (suite et fin)	III

Annexe 6 : Evaluation de l'appropriation de la démarche PNDP	III
Annexe 7 : Liste des communes n'ayant pas participé à l'évaluation au Guichet Performance 2018.....	V
Annexe 8 : Classement de performance par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018.....	V
Annexe 9 : Classement de progressivité par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018.....	XV
Annexe 10 : Grille d'évaluation	XXV

Liste des abréviations

ACCI	Assistant au Cadre Chargé des Infrastructures
ACPTR	Assistant au Comptable Régional
AFD	Agence Française de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
CA	Compte Administratif
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CASE	Cadre chargé des Aspects Socio-Environnementaux
CC	Comité de Concertation
CCD	Cadre Communal de Développement
CCI	Cadre chargé des Infrastructures
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNC	Cellule Nationale de Coordination
CNOP	Comité National d'Orientation et de Pilotage
CNS	Comité National de Sélection
COGES	Comité de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage du processus d'élaboration des PCD
CPTR	Comptable Régional
CR	Coordonnateur Régional
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées

CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DDR	Division du Développement Régional
DSCE	Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ETR	Equipe Technique Régionale
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
KFW	Coopération financière allemande
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
PCD	Plan Communal de Développement
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PV	Procès-Verbal
RRFDC	Responsable Régional de la Formation et du Développements des Capacités
RRSE	Responsable Régional de Suivi Evaluation
PROADP	Progiciel d'Aide au Développement Participatif
SDL	Service du Développement Local
TG	Trésorerie Générale
TPG	Trésorier Payeur Général

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Situation des microprojets financés par le GP 2017</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 2 : Composition du CNS.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 : Périodes de collecte des données par région</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 4 : Synthèse de la participation des communes au Guichet Performance 2018.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 5 : Dates de tenue des ateliers de consolidation des données par les ETR.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 8 : Synthèse de l'analyse du domaine de la gestion budgétaire et comptable</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 9: Synthèse de l'évaluation des communes dans le domaine de la gouvernance.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 10: Synthèse de l'analyse du domaine de la gouvernance</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 11 : Synthèse de l'évaluation des communes sur l'appropriation de la démarche du PNDP.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 12: Synthèse de l'analyse du domaine de l'appropriation de la démarche du PNDP.....</i>	<i>21</i>

Liste des photos

<i>Photo 1 : Travaux en rapport avec le microprojet financé par le GP 2017 dans la ville de Njikwa</i>	<i>6</i>
<i>Photo 2 : Travaux en rapport avec le microprojet financé par le GP 2017 dans la ville de Kumbo</i>	<i>7</i>
<i>Photo 4: Le Gouverneur de la région de l'Est prononçant le discours de lancement.....</i>	<i>11</i>
<i>Photo 5 : Séance d'évaluation de l'ETR Centre</i>	<i>13</i>

Liste des annexes

<i>Annexe 1 : Composition des ETR</i>	<i>I</i>
<i>Annexe 3 : Evaluation de la gestion budgétaire (suite et fin)</i>	<i>I</i>
<i>Annexe 4 : Evaluation de la gouvernance/transparence.....</i>	<i>II</i>
<i>Annexe 5 : Evaluation de la gouvernance/transparence (suite et fin).....</i>	<i>III</i>
<i>Annexe 6 : Evaluation de l'appropriation de la démarche PNDP.....</i>	<i>III</i>
<i>Annexe 7 : Liste des communes n'ayant pas participé à l'évaluation au Guichet Performance 2018.....</i>	<i>V</i>
<i>Annexe 8 : Classement de performance par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018</i>	<i>V</i>
<i>Annexe 9 : Classement de progressivité par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018.....</i>	<i>XV</i>
<i>Annexe 10 : Grille d'évaluation</i>	<i>XXV</i>

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le PNDP est un programme multi-bailleurs permettant d'assister le Gouvernement camerounais dans une optique de croissance et de création d'emplois pour un développement durable des communautés rurales. Il vise à définir et à mettre en œuvre des mécanismes pour responsabiliser les communes et les communautés à la base, afin de les rendre actrices de leur propre développement, ceci dans le cadre du processus progressif de décentralisation.

Dans l'optique de favoriser l'appropriation des mécanismes du Programme par les communes, il a été institué à la troisième phase du PNDP, un Guichet Performance (GP). Ce guichet instaure une compétition au sein des communes d'une même Région dont l'objectif est d'amplifier la mise en valeur des processus transformationnels afin de donner une plus grande impulsion au développement local. En 2017, lors de la première édition du GP, les communes lauréates ont reçu chacune une prime de 50 millions de FCFA pour le financement sans contrepartie de microprojets. La grande majorité de ces microprojets est en cours de mise en œuvre par les prestataires sélectionnés à l'issue du processus de passation de marchés.

Au terme de la compétition pour le compte de l'année 2018, seront primées à hauteur de 50 millions chacune, les deux communes ayant le mieux satisfait aux critères d'évaluation retenus dans les trois (03) domaines que sont : la gestion budgétaire et comptable, la gouvernance / transparence et l'appropriation de la démarche du PNDP. Par ailleurs, une prime à la meilleure progressivité sera octroyée dans chaque Région, à la commune ayant réalisé les progrès les plus importants entre 2017 et 2018 dans les trois (03) domaines d'évaluation. Après capitalisation des résultats de l'édition 2017, les critères de sélection ont été revus de manière à :

- favoriser la mise en valeur des dynamiques internes au service du développement local ;
- promouvoir l'approche participative du développement à travers notamment la mise en œuvre des solutions endogènes ;
- susciter des transformations sociales ;
- améliorer la gouvernance locale ;
- encourager une gestion professionnelle et participative des communes.

Le mode opératoire pratiqué pour procéder à l'évaluation des communes au Guichet Performance a consisté premièrement en la mise en place des instances d'évaluation, la délimitation du champ d'évaluation, la définition de la méthode de collecte des données d'évaluation, et l'élaboration des outils de collecte ; deuxièmement, en la collecte, l'exploitation et la consolidation des données par les Equipes Techniques Régionales (ETR). Ce travail a permis au Comité National de Sélection (CNS) de faire une analyse par région, par domaine et par critère d'évaluation. Il a ainsi conduit à l'identification des points forts à encourager et des points faibles à corriger, afin que les communes deviennent plus performantes. Face aux

difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du mode opératoire, des solutions ont été proposées à l'effet d'améliorer les éditions ultérieures du Guichet Performance.

INTRODUCTION

La constitution du 18 janvier 1996 dispose que le Cameroun est un État unitaire décentralisé. Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) instituées par cette constitution sont les communes et les régions, mais seules les communes sont déjà mises en place. Pour les accompagner dans l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues, plusieurs organismes ont été créés.

En 2004, le Gouvernement du Cameroun, avec l'appui des bailleurs de fonds, a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP), conçu en trois phases de quatre ans chacune. Ce Programme est un important outil de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), notamment dans l'axe du développement local.

La première phase du Programme a bénéficié des financements d'origine interne (PPTE, BIP, Bénéficiaires), de la Banque mondiale (crédit IDA), de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de la remise de la dette bilatérale (C2D) et d'un don de la Coopération financière allemande (KFW). Ces financements ont contribué à la mise en œuvre de cette phase dans six régions (Adamaoua, Centre, Nord, Ouest, Sud et Extrême-Nord), les ressources KFW étant exclusivement réservées à l'Extrême-Nord. La deuxième phase du Programme a permis l'extension des activités aux quatre autres régions (Est, Littoral, Nord-Ouest et Sud-Ouest). Au cours de ces deux premières phases, le Programme a contribué à améliorer l'offre en services socio-économiques de base au sein des communes, à accompagner le processus de décentralisation et à renforcer les capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées dans l'accomplissement des missions de promotion du développement local et particulièrement celle de planification.

La troisième phase, qui a débuté en avril 2016, est une phase de consolidation des acquis dont l'objectif est de renforcer la gestion des finances publiques locales et le processus de développement participatif dans les communes pour une meilleure fourniture des infrastructures sociales et économiques durables et de qualité. Cette phase permet d'assurer la couverture de toutes les 360 communes. Par ailleurs, elle requiert une forte implication des populations à la base et un engagement citoyen dans l'exécution de toutes les activités, à travers divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP. La conception de ces mécanismes s'appuie sur des dynamiques internes observées dans les communes et sur lesquelles le Programme voudrait ancrer leur pérennisation.

Dans l'optique d'asseoir la bonne gouvernance et de promouvoir l'appropriation de l'approche participative au niveau local, il a été institué au sein du PNDP un Guichet Performance. Ce Guichet instaure, au niveau de chaque Région, une compétition dont l'objectif est d'amplifier la mise en valeur des processus transformationnels afin de donner une plus grande impulsion au

développement local. Lors de la première édition organisée en 2017, les communes lauréates ont reçu chacune une prime de 50 millions de FCFA pour le financement sans contrepartie de microprojets. La grande majorité de ces microprojets est en cours de mise en œuvre par les prestataires sélectionnés à l'issue du processus de passation de marchés.

Au terme de la compétition pour le compte de l'année 2018, seront primées à hauteur de 50 millions chacune, les deux communes de chaque Région ayant le mieux satisfait aux critères d'évaluation retenus dans les trois (03) domaines que sont : la gestion budgétaire, la gouvernance / transparence et l'appropriation de la démarche du PNDP. Par ailleurs, une prime à la meilleure progressivité sera octroyée dans chaque Région, à la commune ayant réalisé les progrès les plus importants entre 2017 et 2018 dans les trois (03) domaines d'évaluation. Après capitalisation des résultats de l'édition 2017, les critères de sélection ont été revus de manière à :

- favoriser la mise en valeur des dynamiques internes au service du développement local ;
- promouvoir l'approche participative du développement à travers notamment la mise en œuvre des solutions endogènes;
- susciter des transformations sociales ;
- améliorer de la gouvernance locale ;
- encourager une gestion professionnelle et participative des communes.

Après un rappel sur l'état de mise en œuvre des microprojets financés par le GP 2017, ce rapport présente dans un premier temps le mode opératoire du Guichet Performance et dans un deuxième temps les résultats obtenus avant d'évoquer les solutions proposées face aux difficultés rencontrées de sorte à mieux préparer les échéances futures.

I. FINANCEMENT DES MICROPROJETS AU GUICHET PERFORMANCE 2017

Au terme de l'évaluation des communes au Guichet Performance 2017, 20 communes lauréates à raison de 2 par Région, ont reçu chacune une prime de 50 millions de F CFA en vue du financement sans contrepartie des microprojets. Le tableau ci-après rend compte de l'état de mise en œuvre des microprojets financés au moyen des primes octroyées.

Tableau 1 : Situation des microprojets financés par le GP 2017

Commune lauréate	Libellé du microprojet	Etape de Passation de marché	Etat de mise en œuvre
Région de l'Adamaoua			
Ngaoui	Construction de 10 boutiques + 01 bloc de 02 latrines écologiques à 02 cabines au marché central de Ngaoui	Achevée	En cours
Ngaoundal	Renforcement de la capacité de production de l'adduction en eau potable de la ville de Ngaoundal par l'installation d'un Kit solaire sur le forage et captage de 02 sources	Achevée	En cours
Région du Centre			
Nguibassal	La construction d'un double dalot 2,5x1,5 ML (Mètre linéaire) sur la rivière Massagbe avec aménagement des accès au dalot sur 500 ML (Route rurale Nkoumisse Sud-Maholo II)	Achevée	En cours
	Construction d'un dalot simple 2,5x1,5 ML sur la rivière Makoogue avec aménagement des accès au dalot sur 500 ML (Route rurale Nkoumisse Sud-Nguibassal)	Achevée	En cours
	Construction d'un (01) puits équipé d'une PMH dans la localité de Mandjandjan	Achevée	En cours
Mfou	Réhabilitation d'une route carrefour Ekock Carrefour Essazock en passant par le village Ngoumoudou de 16 km avec construction des Ouvrages de franchissement de 20 m de portée et autres sur la rivière Mefou	Non démarrée	Non démarrée
Région de l'Extrême-Nord			
Pétté	Construction des ouvrages d'assainissement et de franchissement (03 dalots simples et 02 radiers) sur la route Soukougou-Bagarisse-Fadéré	Non objection de l'entreprise sélectionnée en cours	Non démarrée
Maroua 1 ^{er}	Aménagement de la voirie de Maroua 1 ^{er} (Axe Derrière Hotel Sahel – Carrefour Vieux Manoir – Mayo Kaliao sur 655 mètres linéaires)	Marché infructueux et en cours de relance	Non démarrée
Région de l'Est			
Kentzou	Construction d'une salle polyvalente multifonctionnelle à	En attente de la notification	Non démarrée

Commune lauréate	Libellé du microprojet	Etape de Passation de marché	Etat de mise en œuvre
	KENTZOU	de la signature des lettres commandes	
	Construction d'un bloc latrines à trois (03) compartiments pour les usagers de la salle polyvalente multifonctionnelle de KENTZOU	En attente de la notification de la signature des lettres commandes	Non démarrée
Moloundou	Construction d'un campement municipal de neuf (09) chambres équipées à MAMBELE	En attente de la notification de la signature des lettres commandes	Non démarrée
	Construction d'un bloc latrine à quatre (04) compartiments pour les usagers du campement municipal de MAMBELE	En attente de la notification de la signature des lettres commandes	Non démarrée
Région du Littoral			
Dibombari	Construction d'un pylône haubane pour la radio communautaire	Achevée	En cours
	Aménagement et équipement du bâtiment devant abriter la radio communautaire de Dibombari	Achevée	En cours
Ngambe	Construction d'un réseau d'adduction en eau potable dans la ville de Ngambe	Achevée	En cours
	Construction d'un bloc de quatre toilettes au marché de Ngambe	Achevée	En cours
Région du Nord			
Pitoa	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'Oumoua	Achevée	En cours
	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Mbor	Achevée	En cours
	Construction d'un bloc de latrine à trois compartiments à l'EP d'Oumoua	Achevée	En cours
	Construction d'un bloc de latrine à trois compartiments à l'EP de Mbor	Achevée	En cours
Barndaké	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Patara	En cours	Non démarré
	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Tcharatche Gadamayo	En cours	Non démarré
	Construction d'un bloc de latrine à trois compartiments à l'EP de Patara	En cours	Non démarré
	Equipped de deux salles de classe en tables bancs de deux places avec bureau et chaise du maître à L'EP de Bangli	En cours	Non démarré

Commune lauréate	Libellé du microprojet	Etape de Passation de marché	Etat de mise en œuvre
	Equiperment de (02) deux salles de classe en tables bancs de deux (02) places avec bureau et chaise du maître à L'EP de Ouro-Ardo-Rey	En cours	Non démarré
Région du Nord-Ouest			
Njikwa	Construction d'une route de 7 km avec 9 ponceaux de 1,00x1,00 m et une section de chaussée de 2,6 km de route entre la jonction de Bereje et le marché de Konda dans la zone de la commune de Njikwa	Achevée	En cours
Kumbo	Mise en place d'une plate-forme pour recevoir des poids lourds au parc Njavnyuy, ville de Kumbo, division Bui, région Nord-Ouest	Achevée	En cours
Région de l'Ouest			
Fokoué	Travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable gravitaire à travers un captage de source dans le village Tsenlah, groupement FOMOPEA, commune de Fokoué, département de la Menoua, région de l'Ouest	Attente de mobilisation de l'entreprise	Non démarrée
Batié	Travaux de construction d'un dalot de 1,5x1,5 mètres sur l'avant dernier cours d'eau à Nkomlom reliant Ndjeukouo à Bametcha dans la localité de Bahiala dans la commune de Batié	Achevée	En cours
	Travaux de réhabilitation d'un bloc de 2 salles de classes, 1 bloc de 3 salles avec un bureau administratif incorporé et équipement de deux salles de classe et du bureau administratif à l'école publique de Batié-carrefour	Achevée	En cours
Région du Sud			
Campo	Construction d'un bloc de deux (02) appartements de deux chambres	En cours	Non démarrée
	Construction d'un bloc de deux (02) appartements de trois chambres	En cours	Non démarrée
	Construction d'un château d'eau avec réservoir de 5m ³ à la cité municipale	En cours	Non démarrée
Ngoulemakong	Extension du complexe commercial (construction de 02 blocs de 05 boutiques) de Ngoulemakong	Achevée	En cours
	Construction et aménagement de la gare routière de Ngoulemakong	Achevée	En cours
Région du Sud-Ouest			
Konye	Construction of potable water supply system at Koba Village	Marché attribué	OS signé mais suspend en attendant la saison sèche

Commune lauréate	Libellé du microprojet	Etape de Passation de marché	Etat de mise en œuvre
	The Rehabilitation and Extension of a potable water Supply Scheme to the Integrated Health Center at Matondo II	Marché attribué	OS signé mais suspend en attendant la saison sèche
	Supply of 60 benches, 02 teachers' chairs and tables(with drawers) and two cupboards to G.S Ifanga II in Konye Council Area	Achevée	En cours
	Supply of hospital beds and consultation tables to Matondo II	Achevée	En cours
Eyumedjock	Construction and equipping of a block of two (02) classrooms and head teacher's office with 60 benches, 08 teacher's chairs and 04 teacher's tables and 02 cupboards at G.S.S Mfuni	Achevée	En cours
	Construction and equipping of a block of two (02) classrooms and head teacher's office with 60 benches, 08 teacher's chairs and 04 teacher's tables and 02 cupboards at G.S. Ayukaba	Achevée	En cours

Source: Données d'activités des CRC

Photo 1 : Travaux en rapport avec le microprojet financé par le GP 2017 dans la ville de Njikwa





Photo 2 : Travaux en rapport avec le microprojet financé par le GP 2017 dans la ville de Kumbo





II. MODE OPÉRATOIRE DU GUICHET PERFORMANCE

Cette section décrit le mode opératoire en vue de l'évaluation des communes à primer au Guichet Performance au cours de l'édition 2018. Ce mode opératoire comporte deux (02) phases, à savoir : la phase de conception et la phase d'implémentation.

2.1. Phase de conception

Cette phase consiste en la mise en place des instances d'évaluation, la définition de l'approche méthodologique et l'élaboration des outils de collecte.

2.1.1. Mise en place des instances d'évaluation

Par décision n°00293/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 16 mars 2018, le MINEPAT a créé le Comité National de Sélection (CNS) pour les éditions 2018 et 2019 du Guichet Performance. Sa composition a été constatée par la décision n°00591/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 03 mai 2018. Le Comité a pour principale mission de superviser la collecte des données d'évaluation et de procéder à la sélection des communes au Guichet Performance pour le compte des années 2018 et 2019. La composition du CNS se présente comme suit :

Tableau 2 : Composition du CNS

N°	Qualité	Nom et prénoms	Administration représentée
1	Président	Monsieur ABOUEM A TCHOYI	Personnalité indépendante
2	Vice-Présidente	Madame NGA Marie Madeleine	PNDP
3	Membres	Monsieur BAKOA Jean Raymond	MINEPAT

N°	Qualité	Nom et prénoms	Administration représentée
4		Monsieur OWONO OWONO Etienne	MINDDEVEL
5		Madame NYISSENG Doudou Aoudou	MINFI
6		Madame SIYAM SIWE Sylvie	FEICOM
7		Monsieur ESSAMA EMBOLO	CVUC
8		Monsieur ONDOA Robert	SOCIETE CIVILE
9	Rapporteurs	Monsieur BOYOGUENO Alphonse	PNDP
10		Monsieur FOUELEFACK Perrier Carmelle	PNDP
11		Monsieur BELLA MBAPPOU Stéphane Claude	PNDP

Source : Décision n°00591/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 03 mai 2018

Pour le niveau régional, les Equipes Techniques Régionales (ETR) créées par décision n°00294/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 16 mars 2018, ont été mises en place par les Gouverneurs respectifs. Les ETR de 2018 ont été élargies aux Délégués Départementaux du MINEPAT et aux Chefs de Service du Développement Local des Préfectures. La composition des ETR est donnée en annexe 1.

2.1.2. Approche méthodologique et élaboration des outils de collecte

En vue de la sélection des communes au Guichet Performance par Région, l'approche utilisée pour la collecte des données a été basée sur l'examen de sources objectivement vérifiables identifiées dans chacun des trois (03) domaines de la grille d'évaluation. A chacun des sous-critères de la grille, a été affectée une note dont l'appréciation dans une commune a été rendue possible du fait de la facilité de collecte, de la vérification objective de l'information collectée, du faible coût associé à la collecte de l'information et de son lien avec les activités menées dans le cadre de la collaboration avec le Programme (composante 2).

La notation d'un sous-critère traduit l'engagement du Programme à favoriser la mise en valeur des dynamiques internes au service du développement local, à promouvoir l'approche participative du développement, à susciter des transformations sociales, à améliorer la gouvernance locale et à encourager une gestion professionnelle et participative des communes. Les notes des sous-critères ont été agrégées pour obtenir la note du critère, qui par la suite permet de calculer le score d'un domaine d'évaluation. Le score total est obtenu en sommant les scores des trois (03) domaines.

S'agissant du champ de l'évaluation des communes en vue de l'accès au Guichet Performance pour l'année 2018, il couvre toutes les 360 communes des 10 Régions du territoire national. Dans chaque Région, les deux premières communes seront primées ainsi que la commune ayant réalisé les progrès les plus importants entre 2017 et 2018.

Au cours d'une session extraordinaire du Comité National d'Orientation et de Pilotage du PNDP, les outils d'évaluation préparés par le CNS, ont été validés. Il s'agit notamment de la note technique d'orientation et de la grille d'évaluation. Cette dernière, présentée en annexe, comporte vingt-trois (23) critères et trente-sept (37) sous-critères notés sur cent (100) et répartis en trois (03) domaines:

- la gestion budgétaire et comptable (6 critères et 12 sous-critères);
- la gouvernance/transparence (13 critères et 17 sous-critères) ;
- l'appropriation de la démarche du PNDP (4 critères et 8 sous-critères).

Afin d'assurer sa principale mission de collecte des données d'évaluation, chaque ETR s'est réunie dans le cadre d'un atelier préparatoire de deux (02) jours. Le premier jour a été réservé à l'harmonisation de la compréhension des documents techniques du Guichet Performance par les membres de l'ETR et le second a permis de s'accorder avec les maires sur la méthodologie de collecte des données, les critères de l'évaluation, les justificatifs à produire pour chaque critère et le chronogramme de passage de l'Equipe Technique Régionale dans chaque département pour la collecte des informations. L'atelier préparatoire a également servi de cadre pour l'installation officielle de l'ETR par le Gouverneur ou son Représentant.

À la suite des ateliers préparatoires, les Gouverneurs ont adressé une correspondance aux Préfets et aux Maires à l'effet de les informer du passage des ETR dans les communes. Ces Equipes se sont, selon le cas, organisées en plusieurs sous-équipes, renforcées par des cadres du PNDP pour couvrir toutes les communes de la région.

Photo 3: Atelier de formation des membres de l'ETR 2018 dans la région du Sud-Ouest



Photo 4: Le Gouverneur de la région de l'Est prononçant le discours de lancement



2.2. Phase d'implémentation

Cette phase est dédiée à la collecte, l'exploitation, l'analyse des données et la publication des résultats.

2.2.1. Collecte des données

A l'exception de la région du Sud-Ouest et de quelques départements des régions de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest, les ETR ont effectué une visite dans chaque commune à évaluer et y ont tenu une séance de travail avec l'exécutif communal assisté de son personnel. Au cours de ladite séance, la grille d'évaluation a été renseignée sur la base des pièces justificatives présentées à l'ETR.

Pour ce qui est de l'examen de la conformité des informations produites sur SIM_ba et PRO_ADG, le Maire accompagné de son Cadre de Développement et de son Cadre Financier ont procédé séance tenante à la production des états sur les logiciels concernés. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des visites de terrain ont été effectuées pour confirmer les informations sur la fonctionnalité des ouvrages, la dynamisation des COGES et des Comités de Concertation (CC).

A l'issue de la séance de travail à la commune, la grille d'évaluation a été signée par les membres de l'équipe de collecte et cosignée par le Maire ou son représentant dûment mandaté. Le chronogramme de passage, les critères d'évaluation et le listing des documents justificatifs par

critère étant connus à l'avance, il n'était pas permis aux Maires de compléter leurs dossiers une fois que ceux-ci avaient été évalués par l'ETR. Par conséquent, en l'absence de documents justificatifs sur un critère, la note 0 a été attribuée à ce critère. Les détails des périodes de collecte par région sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Périodes de collecte des données par région

Région	Date de début de la collecte	Date de fin de la collecte	Durée calendaire (jours)
AD	18 juin 2018	25 juin 2018	08
CE	18 juin 2018	15 juillet 2018	27
ES	03 juin 2018	20 juin 2018	18
EN	13 juin 2018	27 juin 2018	15
LT	05 juin 2018	26 juin 2018	22
NO	31 mai 2018	08 juin 2018	09
NW	13 juin 2018	03 juillet 2018	21
OU	06 juin 2018	30 juin 2018	25
SU	04 juin 2018	21 juin 2018	18
SW	26 juin 2018	14 juillet 2018	19

Source : Données des ETR

Le bilan de la collecte des données d'évaluation au niveau national en 2018 révèle que 336 communes sur les 360 que compte le Cameroun, ont effectivement été évaluées, soit un taux de participation à l'évaluation de 93,33 % contre 98,35% en 2017. La région du Sud-Ouest est celle qui a le taux de participation le plus faible, soit 48,33% contre 100% en 2017. Seules les régions du Centre, du Nord, de l'Est et de l'Ouest, ont vu la totalité de leurs communes participer à l'évaluation. Les vingt-quatre (24) communes n'ayant pas pris part à l'exercice d'évaluation contre six (06) en 2017, proviennent de l'Adamaoua (01), de l'Extrême-Nord (01), du Littoral (02), du Nord-Ouest (03), du Sud (01) et du Sud-ouest (16 pour des raisons d'insécurité). Le tableau 4 donne la synthèse de la participation des communes à l'évaluation dans le cadre du Guichet Performance 2018.

Tableau 4 : Synthèse de la participation des communes au Guichet Performance 2018

Région	Nombre de communes en compétition	Nombre de communes de la région	Taux de participation
AD	20	21	95,24%
CE	70	70	100%
EN	46	47	97,87%
ES	33	33	100,00%
LT	32	34	94,12%
NO	21	21	100,00%
NW	34	34	100,00%
OU	40	40	100,00%
SU	28	29	96,55%
SW	15	31	48,39%
Total	336	360	93,33%

Source : Données ETR

Photo 5 : Séance d'évaluation de l'ETR Centre



2.2.2. Exploitation et analyse des données

2.2.2.1. Exploitation et consolidation des données

L'exploitation des données s'est faite aux niveaux régional et national. Au niveau régional, des ateliers ont été organisés en vue de la consolidation des données. Les dates de tenue de ces ateliers sont précisées dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 5 : Dates de tenue des ateliers de consolidation des données par les ETR

Région	Date de début	Date de fin	Durée calendaire (jours)
AD	18 juillet 2018	19 juillet 2018	02
CE	17 juillet 2018	20 juillet 2018	04
ES	26 juillet 2018	29 juillet 2018	04
EN	09 juillet 2018	10 juillet 2018	02
LT	05 juillet 2018	05 juillet 2018	01
NO	21 juin 2018	22 juin 2018	02
NW	09 juillet 2018	11 juillet 2018	03
OU	04 juillet 2018	06 juillet 2018	03
SU	25 juin 2018	28 juin 2018	04
SW	17 juillet 2018	20 juillet 2018	04

Au niveau national, une fois les documents régionaux d'évaluation transmis au CNS, celui-ci a procédé au dépouillement, à l'analyse et au classement des communes de chaque région, au cours d'une session de quatre (04) jours, tenue à l'hôtel Azur du 13 au 16 août 2018. Les documents suivants ont été élaborés lors de cette session : le rapport général de la mise en œuvre de l'édition 2018 du Guichet Performance ; le procès-verbal de vérification des résultats et un projet d'avis de publication des résultats. Le CNS a recommandé que ledit rapport général soit non seulement

transmis au MINEPAT et au Président du CNOP, mais également au MINAT, au MINDDEVEL, au MINFI et à tous les Gouverneurs de régions.

Après la transmission du Procès-verbal de validation des résultats et du Rapport Général de Sélection des communes au Guichet Performance au Président du CNOP, au MINEPAT, au MINDDEVEL, au MINAT et à tous les Gouverneurs de Régions, les Chefs d'Equipe des ETR notifieront les communes de leurs régions respectives à travers des correspondances dans lesquelles ils relèveront les points forts et ceux sur lesquels ils devront s'améliorer dans chaque domaine d'évaluation afin de préparer les prochaines éditions du Guichet Performance.

2.2.2.2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Cette section présente les résultats issus de l'analyse des données collectées par domaine d'évaluation, par région et par critère, tout en mettant en évidence les progrès constatés par rapport à 2017. Les principes qui ont guidé l'analyse et le classement des communes par le CNS, sont les suivants :

- 1- les communes n'ayant pas été évaluées en 2017 ne sont pas éligibles à la prime de la meilleure progressivité ;
- 2- à performances égales, le classement des communes s'effectue sur la base de la meilleure progressivité ;
- 3- afin de comparer les évolutions de 2017 à 2018, les scores sur 50 de 2017 ont été ramenés sur 100 sur la base d'une règle de trois appliquée au score de chaque domaine ;
- 4- dans le cas où une Commune est qualifiée à la fois à la prime de la meilleure performance et à celle de la meilleure progressivité, elle bénéficie seulement de la première ; la prime de la meilleure progressivité est attribuée au second dans le classement.

2.2.2.2.1 Présentation des résultats par Région

A la suite de l'analyse des données, les résultats suivants ont été obtenus par région.

1) Pour la prime de la meilleure performance 2018

Commune	Score attribué	Rang	Observations
Région de l'Adamaoua			
Djohong	79,00	1 ^{er}	
Ngaoundal	76,00	2 ^{ème}	
Région du Centre			
Soa	79,00	1 ^{er}	La commune de Soa ayant la meilleure progressivité est classée 1 ^{ère} et Obala 2 ^{ème}
Obala	79,00	1 ^{er} ex aequo	
Région de l'Est			
Angossas	83,00	1 ^{er}	
Bertoua I	80,00	2 ^{ème}	
Région de l'Extrême-Nord			

Gueme	83,00	1 ^{er}	
Tokombere	80,00	2 ^{ème}	
Région du Littoral			
Dibombari	61,00	1 ^{er}	
Ndom	57,00	2 ^{ème}	
Région du Nord			
Pitoa	86,00	1 ^{er}	
Baschéo	81,00	2 ^{ème}	
Région du Nord-Ouest			
Elak-Okou	85,00	1 ^{er}	
Kumbo	83,00	2 ^{ème}	
Région de l'Ouest			
Bamendjou	87,00	1 ^{er}	
Kekem	80,00	2 ^{ème}	La commune de Kekem ayant la meilleure progressivité gagne le deuxième prix de la
Babadjou	80,00	2 ^{ème} ex aequo	
Région du Sud			
Zoetele	76,00	1 ^{er}	
Djoum	72,00	2 ^{ème}	
Région du Sud-Ouest			
Tombel	78,00	1 ^{er}	
Tiko	77,00	2 ^{ème}	

2) Pour la prime de la meilleure progressivité entre 2017 et 2018

Commune	Progression de score	observations
Région de l'Adamaoua		
Djohong	40,54	La commune de Djohong ayant déjà la prime de la meilleure performance, la prime de progressivité est attribuée à Tignère
Tignère	34,33	
Région du Centre		
Soa	57,53	La commune de Soa ayant déjà la prime de la meilleure performance, la prime de progressivité aurait dû être attribuée à Nsem. Mais cette dernière n'ayant pas eu la moyenne, la prime revient au troisième, à savoir la commune d'Avos
Nsem	49	
Ayos	47,24	
Région de l'Est		
Somalomo	60,12	RAS
Région de l'Extrême-Nord		
Wina	46,76	RAS
Région du Littoral		
Ndom	54,35	La commune de Ndom ayant déjà la prime de la meilleure performance, la prime de progressivité est attribuée à Ebone
Ebone	34,53	
Région du Nord		
Rey-Bouba	44,60	RAS
Région du Nord-Ouest		

Balikumbat	30,18	RAS
Région de l'Ouest		
Massangam	50,47	RAS
Région du Sud		
Oveng	44,89	RAS
Région du Sud-Ouest		
Tombel	56,06	La commune de Tombel ayant déjà la prime de la meilleure performance, la prime de progressivité est attribuée à Nguti
Nguti	40,25	

Le classement des communes en termes de performance et de progressivité par région est présenté en annexes 8 et 9. L'analyse globale des résultats sur la base de l'échantillon des communes effectivement évaluées est donnée dans le tableau 6. Ce tableau indique que le score de performance le plus élevé est de 87/100. Il est obtenu par la commune de Bamendjou (Ouest) ; il était détenu par la commune de Kumbo (Nord-Ouest) en 2017 (84/100). En termes de progressivité, les communes de l'Est connaissent l'évolution de score la plus forte entre 2017 et 2018 (21,47 d'augmentation de score en moyenne). Il n'est donc pas étonnant que la commune qui réalise le progrès le plus élevé entre 2017 et 2018, à savoir Somalomo, provienne de l'Est.

Tableau 6 : Quelques statistiques dans l'échantillon des communes évaluées au Guichet Performance 2018 par région

Région	Score total /100				Progressivité moyenne
	Max	Min	Moyenne	Ecart-type	
AD	79,00	23,00	55,84	15,03	14,48
CE	79,00	6,00	38,59	17,94	15,05
EN	83,00	8,00	49,76	18,55	15,62
ES	83,00	22,00	49,61	18,50	21,47
LT	61,00	5,00	35,09	14,16	18,10
NO	86,00	35,00	59,48	15,82	18,09
NW	85,00	18,00	61,46	15,50	9,26
OU	87,00	22,00	54,33	17,73	18,35
SU	76,00	11,00	45,63	15,66	16,47
SW	78,00	27,00	48,42	17,29	8,25
Total	87,00	5,00	48,20	18,73	15,88

Source : Données des ETR

2.2.2.2 Analyse par domaine et par critère

L'analyse des résultats par domaine montre que globalement, les communes sont plus performantes en matière de bonne gouvernance et de transparence qu'en termes de gestion budgétaire et comptable, et d'appropriation de la démarche du PNDP.

Les communes des régions anglophones sont les plus performantes en matière de gestion budgétaire et comptable. Elles sont suivies dans l'ordre de celles des régions de l'Ouest, du Nord

et de l'Adamaoua. Les communes les moins performantes dans ce domaine de l'évaluation se trouvent dans la Région du Sud.

Tableau 7 : Synthèse de l'évaluation des communes dans le domaine de la gestion budgétaire et comptable

Région	Gestion budgétaire et comptable /30			
	Max	Min	Moyenne	Ecart-type
AD	21,00	2,00	13,04	5,34
CE	21,00	0,00	7,39	7,07
EN	22,00	0,00	9,94	6,84
ES	22,00	0,00	9,52	7,86
LT	20,00	0,00	8,59	6,74
NO	23,00	3,00	13,57	5,22
NW	23,00	1,00	15,88	4,60
OU	24,00	2,00	13,65	5,86
SU	21,00	0,00	7,17	6,98
SW	21,00	2,00	13,75	5,91
Total	24,00	0,00	10,58	7,07

Source : Données des ETR

Le tableau 8 fait observer que seules 39,29% (respectivement 56,85%) des communes évaluées produisent le compte administratif (respectivement le compte de gestion) à travers SIM_BA. Les livres comptables n'existent pas auprès de l'ordonnateur tout comme auprès du receveur municipal dans respectivement 18,15% et 20,24% des communes évaluées. Quand bien même ils existent, on les rencontre en nombre suffisant auprès de l'ordonnateur seulement pour 35,12% des communes et auprès du receveur municipal pour 51,19% d'entre elles.

Il est surprenant de constater que, 79,46% des communes évaluées consomment moins de 50% de leurs budgets d'investissement, alors que 44,05% d'entre elles ne mobilisent pas plus de 10% de recettes propres hors CAC. Cette situation fait que la proportion de recettes propres hors CAC dans le compte administratif ne dépasse pas 5% dans 48,51% des communes évaluées, rendant ainsi la variation du taux de mobilisation des recettes propres en deçà de 10% de 83,63% de ces communes. A défaut de générer soi-même des ressources, les communes peuvent recourir au financement des partenaires autres que l'Etat et les Etablissements Publics. Cependant, la part de ce financement dans le compte administratif reste en dessous de 1% dans plus de 97% des cas.

Tableau 8 : Synthèse de l'analyse du domaine de la gestion budgétaire et comptable

Critère	Sous-critère	Modalité	Communes évaluées suivant la modalité	Pourcentage
Production de compte	CA	Oui	215	63,99%
	Cpte de gestion	Oui	191	56,85%
Existence de livres comptables	Auprès de l'ordonnateur	0	61	18,15%
		1 à 2	157	46,73%
		3	118	35,12%

Critère	Sous-critère	Modalité	Communes évaluées suivant la modalité	Pourcentage
Existence de livres comptables	Auprès du receveur municipal	0	68	20,24%
		1 à 2	96	28,57%
		3	172	51,19%
Utilisation Sim_Ba	CA	Oui	132	39,29%
	Cpte gestion	Oui	85	25,30%
	Blce et certif de recette et de dépense	1 ^{er} trimestre	11	3,27%
		2 ^{ème} trimestre	7	2,08%
		3 ^{ème} trimestre	4	1,19%
	4 ^{ème} trimestre	172	51,19%	
Taux d'exécution budgétaire d'invest.		Moins de 50%	267	79,46%
		]50% -70%]	51	15,18%
		]70% -80%]	15	4,46%
		Plus de 80%	26	7,74%
Taux de mobilisation des recettes propres hors CAC		Moins de 10%	148	44,05%
		[10% -15%]	2	0,60%
		]15% -30%]	17	5,06%
		]30% -50%]	66	19,64%
		]50% -70%]	62	18,45%
		Plus de 70%	64	19,05%
Proportion des recettes propres hors CAC dans le CA		Moins de 5%	163	48,51%
		[5% -10%]	32	9,52%
		]10%-15%]	38	11,31%
		]15%-20%]	28	8,33%
		]20%-30%]	29	8,63%
		30% et plus	69	20,54%
Variation du taux de mobilisation des recettes propres		Moins de 10%	281	83,63%
		[10% -20%]	17	5,06%
		]20%-30%]	17	5,06%
		]30%-40%]	14	4,17%
		]40%-50%]	11	3,27%
		50%	19	5,65%
Part du financement des partenaires identifiés (Etat et Etablissement Public exclus) sur le CA		Moins de 1%	327	97,32%
		]1%-5%]	17	5,06%
		]5%-10%]	7	2,08%
		10%	7	2,08%

Source : Données des ETR

S'agissant de la gouvernance, les communes du Nord et de l'Adamaoua affichent dans l'ensemble un meilleur comportement, comparativement à celui des autres régions dans ce domaine. Elles sont suivies dans l'ordre des régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, de l'Extrême-

Nord. Les communes les moins performantes dans ce domaine de l'évaluation se trouvent dans la Région du Littoral.

Tableau 9: Synthèse de l'évaluation des communes dans le domaine de la gouvernance

Région	Gouvernance / Transparence /45			
	Max	Min	Moyenne	Ecart-type
AD	40,00	12,00	29,50	7,16
CE	40,00	4,00	20,77	8,18
EN	43,00	6,00	26,48	7,79
ES	41,00	8,00	23,24	8,35
LT	34,00	4,00	18,31	8,08
NO	43,00	11,00	30,86	7,65
NW	42,00	13,00	29,39	7,70
OU	43,00	10,00	27,68	8,75
SU	39,00	4,00	23,57	8,38
SW	38,00	12,00	23,47	7,53
Total	43,00	4,00	24,67	8,84

Source : Données des ETR

Du tableau 10, il ressort que 70,83% des communes évaluées n'ont pas tenu de session du Conseil Municipal en 2017. Les projets exécutés dans ces communes sont rédigés dans près de 70% d'entre elles, bien que l'existence d'un dispositif complet de maintenance et d'entretien de la logistique de travail du personnel est constatée dans seulement 34,23% des communes évaluées. Tout en saluant l'existence d'un dispositif de classement des documents dans les services de la commune dans 90,18% des cas, force est de reconnaître qu'environ 80% des communes procèdent à un archivage en leur sein.

Dans la majorité des communes, le nombre d'outils utilisés au cours de l'année pour diffuser le budget communal, se chiffre entre 3 et 5. Les sessions du Comité communal de suivi du BIP sont tenues à une fréquence de 3 à 4 dans plus de 65% des communes évaluées. Pour 86,31% de ces communes, moins de 90% des investissements communaux réalisés sur fonds propres, sont issus du Plan Communal de Développement dont le Comité de suivi ne fonctionne pas dans près de 63% des cas. Alors que le dépôt dans les délais (au plus tard le 05 du mois) des certificats de recettes et de dépenses, et de la balance des comptes à la Trésorerie Générale, est effectif dans 41,67% des communes évaluées, le dépôt du Compte de Gestion de l'année 2016 (pièces et chiffres) à la Chambre des Comptes est quant à lui constaté dans seulement 17,86% des cas.

S'agissant du reversement par les communes des impôts et taxes de l'année 2017, il est effectif dans 51,49% des communes évaluées. De même, toutes les fois que les salaires sont payés, il est assuré dans 59,23% de ces communes des versements de cotisations sociales à la CNPS. Le personnel bénéficiaire de ces salaires est issu d'un organigramme qui, non seulement n'est inspiré de l'organigramme-type du MINATD que dans 23,51% des communes évaluées, mais également ne connaît un niveau de mise en œuvre à plus de 75% que dans 48,21% de ces communes. Le dynamisme des communes dans le développement des partenariats public-privé

est observé dans 58,04% des cas, un chiffre qui s'établit à 73,21% lorsqu'il s'agit des partenariats développés avec les organismes publics.

Tableau 10: Synthèse de l'analyse du domaine de la gouvernance

Critère	Modalité	Communes évaluées suivant la modalité	Pourcentage
Nombre de sessions du conseil municipal tenues	0	238	70,83%
	1	65	19,35%
	2	33	9,82%
Rapport d'exécution des projets rédigé	Oui	215	63,99%
Existence d'un dispositif complet de maintenance et d'entretien de la logistique de travail du personnel communal	Oui	115	34,23%
Existence d'un dispositif de classement des documents dans les services de la commune	Oui	303	90,18%
Effectivité de l'archivage au sein de la commune	Oui	269	80,06%
Outils utilisés et/ou Productions réalisés au cours d'une année	0	27	8,04%
	[1 à 2]	127	37,80%
	[3 à 5]	135	40,18%
	[6 et +]	47	13,99%
Nombre de sessions du Comité communal de suivi du BIP tenues au cours de l'année	0	77	29,92%
	[1 à 2]	39	11,61%
	[3 à 4]	220	65,48%
Proportion du montant des investissements communaux réalisés sur ressources propres de l'année 2017 qui sont issus du PCD	Moins de 90%	290	86,31%
	Plus de 90%	66	19,64%
Fonctionnement du Comité de Suivi du PCD	0	211	62,80%
	[1 à 2] session	46	13,69%
	[3 à 4] session	79	23,51%
Dépôt dans les délais (au plus tard le 05 du mois) des certificats de recettes et de dépenses, et de la balance des comptes à la Trésorerie Générale	Oui	140	41,67%
Dépôt du Compte de Gestion de l'année 2016 (pièces et chiffres) à la Chambre des Comptes	Oui	60	17,86%
Reversement par la commune des impôts et taxes de l'année 2017	Oui	173	51,49%
Concordance entre le nombre de mois de salaires payés et le nombre de mois de reversement des cotisations sociales reversées à la CNPS en 2017	Oui	199	59,23%
Existence d'un organigramme inspiré de l'organigramme-type du MINATD dans la Commune	Oui	257	76,49%
Niveau de mise en œuvre de l'organigramme adopté de la Commune	Moins 50%	134	39,88%
	[50% à 75%]	63	18,75%
	[75% à 100%]	162	48,21%
Accord(s) de partenariat public-privé développé(s)	Oui	195	58,04%
Accord(s) de partenariat développé avec les organismes publics	Oui	246	73,21%

Source : Données des ETR

Pour ce qui est de l'appropriation de la démarche du PNDP, les communes de l'Est détiennent le maillot jaune. Elles sont suivies dans l'ordre de celles des régions du Nord-Ouest, du Nord, du Sud, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Centre et du Littoral.

Tableau 11 : Synthèse de l'évaluation des communes sur l'appropriation de la démarche du PNDP

Région	Appropriation de la démarche PNDP /25			
	Max	Min	Moyenne	Ecart-type
AD	25,00	1,00	13,30	6,94
CE	25,00	0,00	10,43	6,97
EN	25,00	0,00	13,34	7,98
ES	25,00	6,00	16,85	5,48
LT	25,00	0,00	8,19	7,92
NO	25,00	2,00	15,05	7,24
NW	25,00	0,00	16,19	6,31
OU	25,00	1,00	13,00	6,80
SU	25,00	7,00	14,89	5,92
SW	25,00	0,00	11,20	8,80
Total	25,00	0,00	12,95	7,40

Source : Données des ETR

L'analyse des critères de ce domaine révèle que plus de 75% des ouvrages financés par le PNDP sont fonctionnels dans près de 64% des communes évaluées. Cette fonctionnalité ne va pas de pair avec celle du Comité de Gestion systématiquement mis en place autour des ouvrages. En effet, 50,30% des communes évaluées disposent de moins de 25% de COGES fonctionnels. De plus, un faible nombre de communes s'emploie non seulement à mettre en place un dispositif de suivi des solutions endogènes (124/336), mais également à désigner un personnel communal dédié à l'animation communautaire.

La contribution des cadres communaux recrutés avec l'accompagnement du PNDP, est effective dans plus de la moitié des communes évaluées, un constat alarmant dans la mesure où l'on s'attendrait à ce que ce soit le cas dans au moins 70% des communes. A cela s'ajoute, la faible utilisation du PROADP dans la production des états à jour sur certaines de ses interfaces. En effet, 50,89% de communes évaluées ont pu produire les cinq états demandés tandis que 30,06% en sont incapables ne serait-ce que pour un état. Quand bien même l'utilisation du PROADP est observée du point de vue de la conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADAP, seules 38,99% des communes évaluées manifestent une maîtrise de ce Progiciel.

Tableau 12: Synthèse de l'analyse du domaine de l'appropriation de la démarche du PNDP

Critère	Modalité	Communes évaluées suivant la modalité	Pourcentage
Fonctionnalité des ouvrages PNDP	Moins de 25%	79	23,51%
	[25% à 50%]	13	3,87%
	]50% à 75%]	46	13,69%
	]75% à 100%]	215	63,99%

Critère	Modalité	Communes évaluées suivant la modalité	Pourcentage
Fonctionnalité des COGES	Moins de 25%	169	50,30%
	[25% à 50%]	31	9,23%
	]50% à 75%]	39	11,61%
	]75% à 100%]	114	33,93%
Mise en place d'un dispositif de suivi des solutions endogènes	Oui	124	36,90%
Existence d'un personnel communal dédié à l'animation communautaire	Oui	144	42,86%
Contribution effective du Cadre Communal de Développement recruté avec l'appui du PNDP dans la mise en œuvre des interventions de la commune	Oui	202	60,12%
Contribution effective du Cadre Communal Financier recruté avec l'appui du PNDP à l'accroissement des ressources propres de la commune	Oui	176	52,38%
Production des états à jour sur les interfaces Généralités, Institution Communale, Mise en œuvre du PCD, Services de Base et Ressources Naturelles	0	101	30,06%
	1 à 2 états	22	6,55%
	3 à 4 états	42	12,50%
	5 états	171	50,89%
Conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADP	Oui	131	38,99%

Source : Données des ETR

De ces analyses, il se dégage des constats qui seront présentés dans la section suivante ainsi que les recommandations formulées.

III. CONSTATS, DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

La deuxième édition de sélection des communes au Guichet Performance du PNDP a permis de relever des constats d'ordre général et de formuler des recommandations en vue d'une amélioration des futures éditions.

3.1. Constats

L'analyse des résultats de l'évaluation des communes a permis de faire par domaine, des constats qui appellent à des améliorations de la part des communes.

3.1.1. Constats en matière de gestion budgétaire

Dans le domaine de la gestion budgétaire, les points sur lesquels les communes doivent accentuer leurs efforts sont :

- le faible niveau de mobilisation des ressources propres hors CAC ;
- le faible taux d'exécution budgétaire dans les communes ;

- le faible niveau de mobilisation des financements auprès d'autres partenaires que l'État ;
- la faible utilisation de SIM_BA pour la production des états financiers par les communes ;
- l'absence de livres comptables auprès de l'ordonnateur et du receveur Municipal dans la plupart des communes évaluées.

3.1.2. Constats en matière de gouvernance / transparence

Même si dans l'ensemble la bonne gouvernance et la transparence sont pratiquées par la majorité des communes, il se dégage néanmoins les constats ci-après :

- le non-respect des délais dans la tenue des conseils municipaux ;
- le non-respect des délais de dépôt des balances et des certificats de recettes et de dépenses à la Trésorerie Générale ;
- le non-respect des délais de dépôt des comptes de gestion à la Chambre des Comptes ;
- la faible utilisation du PCD comme document de base pour l'élaboration du budget d'investissements sur fonds propres par les communes ;
- la tenue irrégulière des comités de suivi du PCD dans les communes.

3.1.3. Constats en matière d'appropriation de la démarche du PNDP

Au niveau de l'appropriation de la démarche, les points sur lesquels des efforts doivent porter sont :

- le faible nombre de COGES effectivement fonctionnels ;
- le faible nombre de commune possédant un dispositif de mise en œuvre des solutions endogènes et ayant désigné un personnel dédié ;
- la faible utilisation du Progiciel PROADP.

3.2. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés auxquelles les ETR se sont heurtées au cours de la mise en œuvre des différentes séquences de l'évaluation des communes dans le cadre du Guichet Performance pour l'exercice 2017 sont :

Difficultés rencontrées	Solutions envisagées
Absence de certains personnels Communaux à l'instar des Receveurs Municipaux lors du passage de l'ETR dans les Communes	Mettre en place une stratégie de contrôle de la présence effective du personnel communal et infliger des sanctions.
Cumul de postes constaté au sein des Communes, dénotant du fort besoin en ressources humaines de qualité.	Renforcer les CTD en personnel qualifié.

Difficultés rencontrées	Solutions envisagées
Manque de continuité dans l'administration Communale	Veiller à une passation de service dans les normes (avec transfert et sécurisation des documents) au sein des Communes.
Communication et collaboration insuffisantes entre les Maires et leurs collaborateurs (Secrétaires Généraux, Receveurs Municipaux et Cadres Communaux).	Instaurer la discipline au sein de la Commune.
Insuffisance technique des Receveurs Municipaux (qualifications et compétences)	Nommer des comptables compétents au poste de Receveur municipal
Incompréhension de certains nouveaux critères de la grille d'évaluation	Bien exploiter l'atelier préparatoire
Accès difficile dans certaines localités dû à la forte pluviométrie	Mettre à disposition des voitures appropriées pour la saison pluvieuse
Insécurité dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord	PM

3.3. Recommandations / suggestions

Face aux constats relevés et aux difficultés soulevées, les différents acteurs impliqués dans le processus de sélection au Guichet Performance ont formulé des recommandations.

3.3.1. Recommandations des ETR

- l'introduction d'un critère relatif à la production du compte matières au niveau du domaine Gestion budgétaire et comptable afin de parvenir à une meilleure traçabilité du patrimoine communal ainsi qu'à une plus grande redevabilité des élus locaux sur les questions liées à la gestion des immobilisations, notamment ceux mis à leur disposition par le PNDP (ordinateur complet, motos, GPS, kit solaire) ;

3.3.2. Recommandations du CNS

Pour les échéances futures :

- les communes n'ayant pas été évaluées à l'édition n-1 ne sont pas éligibles à la prime de la meilleure progressivité de l'édition n ;
- à performances égales, le classement des communes s'effectue sur la base de la meilleure progressivité ;
- en cas de variation du score d'un domaine et partant du score total entre deux années consécutives, la note de l'année n-1 dans ce domaine doit être ramenée au score de l'année n sur la base d'une règle de trois appliquée au score du domaine ;

- lorsqu'une commune est qualifiée en même temps à la prime de la meilleure performance et à celle de la meilleure progressivité, elle bénéficie seulement de la première ; la prime de la meilleure progressivité est attribuée au second dans le classement ;
- l'abolition des pratiques non réglementaires pour l'accès aux CAC et aux fonds du Trésor, afin de favoriser le fonctionnement harmonieux des communes.

CONCLUSION

L'opération de mise en œuvre du « Guichet Performance » pour l'année 2018 a démarré par la mise en place du Comité National de Sélection et des Équipes Techniques Régionales. La collecte des données d'évaluation a été précédée des ateliers préparatoires et suivie des passages dans toutes les communes.

A l'issue de ces passages, les ETR se sont réunies dans le cadre d'un atelier à l'effet de consolider les données issues de l'évaluation dans les communes et, de les transmettre avec documents justificatifs, au Comité National de Sélection. Une session de sélection des communes au Guichet performance, a été organisée par le CNS du 13 au 16 août 2018.

Cependant, l'ampleur de la participation des communes à l'exercice d'évaluation a été affectée par la situation sécuritaire dans certaines régions du pays. Ainsi, le taux de participation est passé de 98% en 2017 à 93,33% en 2018. Pour autant, les constats observés et les recommandations formulées font de l'édition 2018 du Guichet Performance, une expérience unique pour la durabilité de ce mécanisme.

Face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du mode opératoire, des solutions ont été proposées à l'effet d'améliorer les prochaines éditions du Guichet Performance. Au cours de cet exercice qui s'est voulu à la fois pédagogique et suffisamment objectif, les communes ont pu identifier leurs points d'amélioration en matière de gestion budgétaire et comptable, de gouvernance et d'appropriation de la démarche du PNDP, en vue non seulement d'une meilleure gestion communale, mais aussi afin de mieux se préparer pour les prochaines évaluations.

ANNEXES

Annexe 1 : Composition des ETR

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
AD	Chef d'équipe	M. NGUE NKANA Roland ;	Service du Gouverneur
	Chef d'équipe adjoint	Mme OUSMANOU née NDOKONODJI LAOUBAOU	Société Civile
	Membres	M. AMADOU BELLO	DR/MINEPAT
		M. Christian Elvis MESSANGA	TPG
		M. Antoine Roger EBO'O NLEM	FEICOM
		M. ABBO ABOUBAKAR	CVUC
		M. BRILTEY BAKULAY	DD/MINEPAT
		M. MOUSSA YAYA	DD/MINEPAT
		M. MANDENG Noël	DD/MINEPAT
		M. HAMIDOU BELLO	DD/MINEPAT
		M. LIME Aimé Roland	DD/MINEPAT
		M. YAYA ADAMOU	SDL
		M. YAOUBA BAKARI	SDL
		M. NJOYA ZAKARIAHOU	SDL
		M. NKOUMOU NDO Patrice	SDL
		Mme MVEKOURI Claudine	SDL
	Rapporteurs	M. MAADJOU NANA	PNDP
		Mme NGUEPNDJOP Suzy	PNDP
CE	Chef d'équipe	Mme TEUBO Mireille	Service du Gouverneur
	Chef d'équipe adjoint	Mme METOUGOU Agnes LAOUBAOU	Société Civile
	Membres	M. AKOA Christophe	DR/MINEPAT
		M. BOMO Thierry Landry	TPG
		M. MENDO ASSALE H. Félicie	FEICOM
		M. MBARGA ALEGA Célestin	CVUC
		M. LOTHIN ELESSA Joseph	DD/MINEPAT
		M. AKONO ELLA Louis	DD/MINEPAT
		M. BIKOY Joseph	DD/MINEPAT
		M. NSOA Cédric	DD/MINEPAT
		M. NTIMBANE Roger	DD/MINEPAT
		M. SOUGA Marie Odile	DD/MINEPAT
		M. ZENON Pierre A.	DD/MINEPAT
		M. ABESSOLO Alphonse	DD/MINEPAT
		M. ONDOUA Eric Dominique	DD/MINEPAT
		M. ADIBA L. Hyppolyte	DD/MINEPAT
		M. NTYAM ELLA Thérèse	SDL

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
		M. EFFA Barthélémy Junior	SDL
		M. OWONA ONGUENE François	SDL
		M. TSIMI ABOMO Rémi	SDL
		M. ALENE E. Fabien	SDL
		M. TOULOU J. Bertrand	SDL
		M. AFANA BESSALA Edgar	SDL
		M. FROU Emmanuel	SDL
		M. MBELE Alphonsy Serge	SDL
		M. DINKA NTAFI André C.	SDL
	Rapporteurs	M. EMBOLO J. Rostand	PNDP
		M. MBALA MBARGA Yves B	PNDP
		M. Maxwell EKAME LEA	PNDP
EN	Chef d'Equipe :	Mme HADIDJA	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	M. ADAMA Philémon,	Société civile
	Membres	M. MAROUF MOUSSA	DR/MINEPAT
		M. TABOULI	TPG
		M. ZO'O EBOGO Emmanuel	FEICOM
		M. ABBA BOUKAR	CVUC
		M. AMINE ATRIBINGA,	DD/MINEPAT
		M. LAHOULBA Zéphanie	DD/MINEPAT
		M. DANA Luther	DD/MINEPAT
		M. YSSOUFA SOUGOUDOU	DD/MINEPAT
		M. ABBA SAID MAHAMAT	DD/MINEPAT
		M. MAMOUDOU ISSA	DD/MINEPAT
		M. TAPELE CHEFLIN	SDL
		M. IBRAHIMA MAMATE	SDL
		M. AYANG DIGUEM	SDL
		M. FIRISSOU YAKOUBOU	SDL
		M. MPIEND Jean Bruno	SDL
		M. GARGA BELLO	SDL
	Rapporteurs	M. DEGEM WEWALA	PNDP
		M. DANAH Roger	PNDP
ES	Chef d'Equipe	M. SAME DIYOUKE	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	M. MBENG NTONGA Léo Paul	Société Civile
	Membres	M. KINOVA André	DR/MINEPAT
		M. SIEKAPEN Eric	FEICOM
		M. NDJAS LOGA Arsène Pascal	CVUC-EST
		M. FONO Yannick	TPG

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
		M. MIKOD Ide Ruphin	DD/MINEPAT
		M. SALA SALA Vincent	DD/MINEPAT
		Mme YAKA EMATI Angéline	DD/MINEPAT
		M. ONANA ATEBA	DD/MINEPAT
		M. ASSIA ELANGA Martin Eric	SDL
		M. DJEME Esaie	SDL
		M. KOUNDI Patrick Serge	SDL
		Mme AKAMBA Stella Epse DJENABIA	SDL
	Rapporteurs	Mme ASHETKUEMUN Claudine	
		M. BITE'E NTI Samuel	
LT	Chef d'Equipe	M. NYINDIE Samuel Célestin	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	M. AZEBAZE Alex Gustave	Société Civile
	Membres	M. ELLA Blaise Aimé / Mme SAAH Mireille	DR/MINEPAT
		M. BIKOI Simon	FEICOM
		Chief Frédéric NGUIME EKOLLO	CVUC
		Mme BAPACK Suzy Denise	TPG 1
		M. AMVELA Samuel Hector	TPG2
		M. NTOUBA Simon	DD/MINEPAT
		Mme TOCKO Nelly	DD/MINEPAT
		Mme NGAHA Christelle	DD/MINEPAT
		NYALEVE Adalbert	DD/MINEPAT
		Mme MONNY DAÏDO ESSAKA Marie Christiane	SDL
		M. PENDA Eugene Michel	SDL
		M. KUATE GNE Achille	SDL
		Mme MELONG KUETE Rolande	SDL
	Rapporteurs	M. CHEGUE Sylvestre	PNDP
		M. EFFA Victor Hervé	PNDP
NO	Chef d'Equipe	Monsieur TEPIN FOMEKONG Rodrigue Patrice	
	Chef d'Equipe Adjoint	Monsieur HAROUNA NYAKO	
	Membres	Monsieur PITI Bernard	DR MINEPAT/Nord
		Monsieur SALMAN ABDEL AZIZ	Agence FEICOM/Nord
		Monsieur DEWA MOHAMAN	CVUC/Nord
		Monsieur ASSANA ABAKAR	TPG/Nord
		Monsieur DAMZAL Justin	DD/MINEPAT
		Monsieur SILEMANOU	DD/MINEPAT
		Monsieur MAKEÏ Joseph	DD/MINEPAT
		Monsieur OUMAROU HAMADOU	DD/MINEPAT
		Monsieur GUEME HAGA ILDINA ONDOUA	SDL

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
		Madame NGO NTOUNE Marie Florence	SDL
		Monsieur DAOUDA HALIDOU	SDL
		Monsieur AHMADOU SEMDI	SDL
	Rapporteurs	Monsieur OUSMAILA MOHAMADOU	PNDP
		Monsieur BATCHANOU Péguy	PNDP
NW	Chef d'Equipe	Mr LANYUY Harry NGWANYI	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	Mme NJOKO Frida	Société Civile
	Membres	Mr. Dominic YENAI ASAAH	DR/MINEPAT
		Mr. Augustine ILOME KOMBE	FEICOM
		BUNYUI Emmanuel	CVUC
		Mr. OJONG Martin	TPG
		JONG Blaise	DD/MINEPAT
		LONANG Serge	DD/MINEPAT
		TABE AKO LEO	DD/MINEPAT
		EWANE NTEPPE Jacques	DD/MINEPAT
		KAMGA TOFA Gustave	DD/MINEPAT
		NKEMPU NJENGIO	DD/MINEPAT
		AYABA SHERA Bufuteh	DD/MINEPAT
		TUMANTEH Prudencia Bih épouse CHE	SDL
		TUMBAN Timothy TUMBAN	SDL
		NDI NKOULOU Jacques Magloire	SDL
		TCHOUAGOU Fabrice	SDL
		MBEH Blaise Luther	SDL
		DZERLA Glory	SDL
	Rapporteurs	Mr. NKANJO Bruno Daniel	PNDP
		Mr. PEGUI Yannick Félix	PNDP
OU	Chef d'Equipe	BELINGA IYAWA Mathieu	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	NZUPIAP NWAFO Blaise	Société Civile
	Membres	FANKAM DJOUMESSI Louis Roger Serge	DR/MINEPAT
		AFANE FONON Jean Didier	TPG
		NZOGANG Philippe	CVUC
		SAKEM NNOKE Barthélémy	FEICOM
		NFOE Frederick Budi	DD/MINEPAT
		NANVOU FEUDJIO Nathalie	DD/MINEPAT
		Mme MELI née NGUSSI TUTCHAMO Josiane Laure	DD/MINEPAT
		MELI Laure	DD/MINEPAT
		MOUAFO David	DD/MINEPAT
		NJOSSEU Pierre Rostand	DD/MINEPAT

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
		TCHATCHOUA NYA Magloire	DD/MINEPAT
		AWOUNFOUET Benoit	DD/MINEPAT
		FOUDA ANDJAMA Martial Gaétan	SDL
		ELOMO MBALLA Célestine Sandrine	SDL
		TETOH Nadège	SDL
		NGOONG Joseph	SDL
		DONGMO DEMANOU I.	SDL
		TCHAKOUNTE Clarisse	SDL
		BITOTO MIMBAMA F.	SDL
		NJUNGAM MOLUH Mariama	SDL
	Rapporteurs	MEGOUO Boniface	PNDP
		WANGBARA DJONDANDI	PNDP
SU	Chef d'Equipe	Mme ESSOMO Berthe Annie	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	Sa Majesté MVONDO Bruno	Société Civile
	Membres	M. EYIZO'O Ferdinand	DR/MINEPAT
		Mme ESSENG MEZUI Sidonie Sylvie	FEICOM
		M. ESSIANE André Noël	CVUC
		M. MBASSI François	TPG
		M. ENGONO ABIOMO Nestor	DD/MINEPAT
		M. ASSIENE Emmanuel	DD/MINEPAT
		M. ATANGANA Edgar	DD/MINEPAT
		M. ZAMBO ATANGANA Augustin	DD/MINEPAT
		M. NSI MENGUE Daniel Yannick	SDL
		M. MELOUNI Placide	SDL
		M. OBIANG ABESSOLO Calixte	SDL
		M. TSARI NKOULE Williams Christophe SCHOUAME	SDL
	Rapporteurs	M. BESSALA BESSALA Florent Eudes Bienvenu	PNDP
		M. WANDJI WANDJI Adonis Abel	PNDP
SW	Chef d'Equipe	Mr YAKUM Kevin TEUVIH	Service du Gouverneur
	Chef d'Equipe Adjoint	Madam NJOMO OMAM Esther	Société Civile
	Membres	Mr BUINDA Godlove NSAKABO	DR/MINEPAT
		Madam NKWETTA born Tanyi-Mbianyor	FEICOM
		Mr ABOKO Patrick	CVUC
		Mr Donaltus NJI TABOH ASHU	TPG
		Fausten KAFFU	DD/MINEPAT

Région	Fonction	Nom et prénoms	Administration
		NGWA Jackson	DD/MINEPAT
		MOMA Ignatius	DD/MINEPAT
		NTOI Eugene	DD/MINEPAT
		TAMFU Denis	DD/MINEPAT
		ESSOMBA Emmanuel	DD/MINEPAT
		MEOMBO LINONGE Daniel	SDL
		ETANKE Sylvie Essomo	SDL
		NGONE Divine	SDL
		MOSOKE Francis MOSOKE	SDL
		SALANKOUM Paulin	SDL
	Rapporteurs	Mr NKEM David ATENCHONG	PNDP
		Madam NGA BEBE Marie Antoinette	PNDP

Annexe 2 : Evaluation de la gestion budgétaire

Région	Nbre cmnes éval	Production de compte		Existence de livres comptables		Existence de livres comptables		Utilisation Sim_Ba						Taux d'exécution budgétaire d'invest.				Taux de mobilisation des recettes propres hors CAC						Proportion des recettes propres hors CAC dans le CA					
		CA	Cpte de gestion	Après de l'ordonnateur		Après du receveur municipal		CA	Cpte gestion	Blce et certif de recette et de dépense				Moins de 50%	]50% - 70%]	]70% - 80%]	Plus de 80%	Moins de 10%	[10% - 15%]	]15% - 30%]	]30% - 50%]	]50% - 70%]	Plus de 70%	Moins de 5%	[5% - 10%]	]10%- 15%]	]15%- 20%]	]20%- 30%]	30% et plus
				1 à 2	3	1 à 2	3			1T	2T	3T	4T																
AD	20	17	10	5	14	3	16	15	9	1	1		11	13	3	1	3	4		2	9	2	3	5	6	5	1	2	1
CE	70	32	31	36	9	17	25	16	16	5	1	1	29	53	10	1	6	40		1	8	12	9	42	5	3	7	5	8
EN	46	27	22	16	15	20	19	19	12		1		35	37	7	2	1	20		4	6	10	7	26	2	3	2	5	9
ES	33	17	15	20	8	8	17	13	12	2	4	1	8	28	3		2	16	1		6	5	5	18	1	2	1	4	7
LT	32	18	16	22	3	13	7	1					4	29	3	1	1	16		3	7	5	3	17			1	2	14
NO	21	19	15	15	4	6	14	16	1				19	8	6	2	5	2		2	6	8	3	3	2	6	6	3	1
NW	31	30	29	9	21	3	27	21	22	1			28	21	11		2	5		3	6	9	11	6	3	12	4	2	7
OU	40	33	31	16	23	10	29	18	4				25	28	4	4	4	7	1	1	12	5	14	7	10	6	5	3	9
SU	28	10	10	13	11	10	11	5	3	1		2	4	25	3	1		19		1	2	2	5	20	1			2	6
SW	15	12	12	5	10	6	7	8	6	1			9	25	1	3	2	19			4	4	4	19	2	1	1	1	7
Total	336	215	191	157	118	96	172	132	85	11	7	4	172	267	51	15	26	148	2	17	66	62	64	163	32	38	28	29	69

Source : Données des ETR

Annexe 3 : Evaluation de la gestion budgétaire (suite et fin)

Région	Nbre cmnes éval	Variation du taux de mobilisation des recettes propres						Part du financement des partenaires identifiés (Etat et Ets Public exclus) sur le CA			
		Moins de 10%	[10% -20%]	]20%-30%]	]30%-40%]	]40%-50%]	50%	Moins de 1%	]1%-5%]	]5%-10%]	Plus de 10%
AD	20	12	2	1	1	1	3	17	2	1	
CE	70	62	1	3	1	1	2	66	2		1
EN	46	39	4	1	1	1	1	43	2	2	
ES	33	23	1	1	3	1	4	33			
LT	32	23	3	4	2	1	1	32	1		1
NO	21	17	1		2		1	20			1

Région	Nbre cmnes éval	Variation du taux de mobilisation des recettes propres						Part du financement des partenaires identifiés (Etat et Ets Public exclus) sur le CA			
		Moins de 10%	[10% -20%]	[20%-30%]	[30%-40%]	[40%-50%]	50%	Moins de 1%	]1%-5%]	]5%-10%]	Plus de 10%
NW	31	22	4	2	2	3	1	27	5	2	
OU	40	27		4	2	3	4	33	4	1	2
SU	28	26		1			2	28			1
SW	15	30	1					28	1	1	1
Total	336	281	17	17	14	11	19	327	17	7	7

Source : Données des ETR

Annexe 4 : Evaluation de la gouvernance/transparence

Région	Nbre cmnes éval	Nombre de sessions du conseil municipal tenues		Rapport d'exécution des projets rédigé	Existence d'un dispositif complet de maintenance et d'entretien de la logistique de travail du personnel communal	Existence d'un dispositif de classement des documents dans les services de la commune	Effectivité de l'archivage au sein de la commune	Outils utilisés et/ou Productions réalisés au cours d'une année			Nombre de sessions du Comité communal de suivi du BIP tenues au cours de l'année		Proportion du montant des investissements communaux réalisés sur ressources propres de l'année 2017 qui sont issus du PCD		Fonctionnement du Comité de Suivi du PCD		Dépôt dans les délais (au plus tard le 05 du mois) des certificats de recettes et de dépenses, et de la balance des comptes à la Trésorerie Générale	Dépôt du Compte de Gestion de l'année 2016 (pièces et chiffres) à la Chambre des Comptes	Reversement par la commune des impôts et taxes de l'année 2017
		1	2					[1 à 2]	[3 à 5]	[6 et +]	[1 à 2]	[3 à 4]	Moins de 90%	Plus de 90%	[1 à 2] session	[3 à 4] session			
AD	20	2	4	17	10	20	19	8	7	2	2	15	10	10	3	3	9	5	16
CE	70	14	2	37	22	64	49	31	34	4	13	25	68	2	6	15	4	3	31
EN	46	5	6	33	14	43	42	20	16	5	5	26	32	15	8	12	32	2	29
ES	33	5		14	10	33	26	14	11	5	3	23	28	5	4	6	9	3	19
LT	32		1	23	6	10	19	12	13	2	4	23	31	3		3	6	3	11
NO	21	7	6	17	11	20	19	7	10	4	1	16	13	8	4	7	18	2	17
NW	31	9	10	22	9	31	24	5	12	14	4	27	27	7	6	11	29	21	13
OU	40	12	2	23	16	40	38	16	14	6	3	33	28	12	6	18	19	15	27
SU	28	5	2	17	14	27	20	6	14	4	4	21	24	2	7	2		3	6
SW	15	6		12	3	15	13	8	4	1		11	29	2	2	2	14	3	4
Total	336	65	33	215	115	303	269	127	135	47	39	220	290	66	46	79	140	60	173

Source : Données des ETR

Annexe 5 : Evaluation de la gouvernance/transparence (suite et fin)

Région	Nbre cmnes éval	Concordance entre le nombre de mois de salaires payés et le nombre de mois de reversement des cotisations sociales reversées à la CNPS en 2017	Existence d'un organigramme inspiré de l'organigramme-type du MINATD dans la Commune	Niveau de mise en œuvre de l'organigramme adopté de la Commune			Accord(s) de partenariat public-privé développé(s)	Accord(s) de partenariat développé avec les organismes publics
				Moins 50%	[50% à 75%]	]75% à 100%]		
AD	20	16	19	4	1	15	9	20
CE	70	35	46	33	10	27	39	42
EN	46	30	34	14	10	23	25	29
ES	33	22	23	14	9	10	23	25
LT	32	14	21	15	5	14	12	23
NO	21	18	17	5	2	14	13	19
NW	31	16	28	9	4	21	23	20
OU	40	29	34	12	10	18	24	37
SU	28	12	23	9	9	11	16	19
SW	15	7	12	19	3	9	11	12
Total	336	199	257	134	63	162	195	246

Source : Données des ETR

Annexe 6 : Evaluation de l'appropriation de la démarche PNDP

Région	Nbre cmnes éval	Fonctionnalité des ouvrages PNDP				Fonctionnalité des COGES				Mise en place d'un dispositif de suivi des solutions endogènes	Existence d'un personnel communal dédié à l'animation communautaire	Contribution effective du Cadre Communal de Développement recruté avec l'appui du PNDP dans la mise en œuvre des interventions de la commune	Contribution effective du Cadre Communal Financier recruté avec l'appui du PNDP à l'accroissement des ressources propres de la commune	Production des états à jour sur les interfaces Généralités, Institution Communale, Mise en œuvre du PCD, Services de Base et Ressources Naturelles			Conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADP
		Moins 25%	[25% à 50%]	]50% à 75%]	]75% à 100%]	Moins 25%	[25% à 50%]	]50% à 75%]	]75% à 100%]					Production de 1 à 2 états	Production de 3 à 4 états	Production de 5 états	
AD	20	3	1	5	11	8	4	2	6	9	11	11	12	2	2	7	11
CE	70	14	4	11	41	41	5	5	19	20	22	35	35	3	7	33	8
EN	46	15	1	2	29	15	6	7	19	11	14	30	21	2	6	24	26
ES	33		2	10	21	1	2	10	20	10	28	24	19	3	9	14	23
LT	32	15		2	17	31	1	1	1	8	6	13	9	2	3	13	11
NO	21	2		1	18	11	1	1	8	12	10	14	12	3	5	10	12
NW	31	5		1	25	11	3	3	14	16	25	23	22	3	4	21	7
OU	40		4	6	30	20	6	4	10	23	9	25	20		1	23	15

Région	Nbre cmnes éval	Fonctionnalité des ouvrages PNDP				Fonctionnalité des COGES				Mise en place d'un dispositif de suivi des solutions endogènes	Existence d'un personnel communal dédié à l'animation communautaire	Contribution effective du Cadre Communal de Développement recruté avec l'appui du PNDP dans la mise en œuvre des interventions de la commune	Contribution effective du Cadre Communal Financier recruté avec l'appui du PNDP à l'accroissement des ressources propres de la commune	Production des états à jour sur les interfaces Généralités, Institution Communale, Mise en œuvre du PCD, Services de Base et Ressources Naturelles			Conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADP
		Moins 25%	[25% à 50%]	[50% à 75%]	[75% à 100%]	Moins 25%	[25% à 50%]	[50% à 75%]	[75% à 100%]					Production de 1 à 2 états	Production de 3 à 4 états	Production de 5 états	
SU	28	4	1	7	14	8	2	2	14	7	9	20	18	2		25	16
SW	15	21		1	9	23	1	4	3	8	10	7	8	2	5	1	2
Total	336	79	13	46	215	169	31	39	114	124	144	202	176	22	42	171	131

Source : Données ETR

Annexe 7 : Liste des communes n'ayant pas participé à l'évaluation au Guichet Performance 2018

Région	Communes	Nombre
AD	Meiganga	1
EN	Pette	1
LT	Dizangue	2
	Douala 6 ^{ème}	
NW	Andek	3
	Belo	
	Njikwa	
SU	Ebolowa 2 ^{ème}	1
SW	Akwaya	16
	Bamusso	
	Bangem	
	Dikome Balue	
	Idabato	
	Isangele	
	Kombo Abedimo	
	Kombo Itindi	
	Kumba 1	
	Limbé 2	
	Menji	
	Mundemba	
	Muyuka	
	Tinto	
	Toko	
	Wabane	
Total		24

Source : Données des ETR

Annexe 8 : Classement de performance par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018

Rang	Commune	Département	Score_total
Région de l'Adamaoua			
1	Djohong	Mbéré	79,00
2	Ngaoundal	Djérem	76,00
3	Tibati	Djérem	74,00
4	Bankim	Mayo-Banyo	71,00
5	Mbé	Vina	70,00
6	Ngaoundéré I	Vina	65,00
7	Bélel	Vina	61,00
8	Ngaoundéré II	Vina	60,00
9	Tignère	Faro et Déo	59,00
10	Martap	Vina	57,00

Rang	Commune	Département	Score_total
11	Ngaoui	Mbéré	57,00
12	Banyo	Mayo-Banyo	55,00
13	Ngan'Ha	Vina	55,00
14	Galim-Tignère	Faro et Déo	53,00
15	Nyambaka	Vina	47,00
16	Mayo-Baléo	Faro et Déo	46,50
17	Dir	Mbéré	38,00
18	Ngaoundéré III	Vina	38,00
19	Kontcha	Faro et Déo	32,25
20	Mayo-Darlé	Mayo-Banyo	23,00
21	Meiganga	Mbéré	NA
Région du Centre			
1	Soa	Mefou-Afamba	79,00
2	Obala	Lékié	79,00
3	Mbalmayo	Nyong et So'o	77,00
4	Ayos	Nyong et Mfoumou	74,00
5	Awae	Mefou-Afamba	70,00
6	Nguibassal	Nyong et Kelle	70,00
7	Afanloum	Mefou-Afamba	69,00
8	Mbankomo	Mefou et Akono	69,00
9	Bafia	Mbam et Inoubou	65,00
10	Bikok	Mefou et Akono	58,25
11	Sa'a	Lékié	57,00
12	Deuk	Mbam et Inoubou	57,00
13	Mfou	Mefou-Afamba	54,25
14	Akono	Mefou et Akono	52,00
15	Ombessa	Mbam et Inoubou	52,00
16	Akonolinga	Nyong et Mfoumou	51,00
17	Bandjock	Haute Sanaga	51,00
18	Dzeng	Nyong et So'o	50,00
19	Nsem	Haute Sanaga	49,00
20	Yaoundé 2	Mfoundi	48,00
21	Nkolafamba	Mefou-Afamba	47,00
22	Dibang	Nyong et Kelle	45,00
23	Messondo	Nyong et Kelle	44,00
24	Ebebda	Lékié	44,00
25	Okola	Lékié	43,00
26	Yaoundé 3	Mfoundi	42,25

Rang	Commune	Département	Score_total
27	Minta	Haute Sanaga	42,00
28	Ngambe Tikar	Mbam et Kim	42,00
29	Kiiki	Mbam et Inoubou	40,00
30	Ndikinimeki	Mbam et Inoubou	40,00
31	Evodoula	Lékié	40,00
32	Nkoteng	Haute Sanaga	39,00
33	Bondjock	Nyong et Kelle	38,00
34	Nitoukou	Mbam et Inoubou	38,00
35	Bihouha	Nyong et Kelle	37,00
36	Eséka	Nyong et Kelle	36,25
37	Ngomedzap	Nyong et So'o	36,25
38	Nkolmetet	Nyong et So'o	36,00
39	Bokito	Mbam et Inoubou	36,00
40	Bot-Makak	Nyong et Kelle	34,00
41	Yoko	Mbam et Kim	34,00
42	Kobdombo	Nyong et Mfoumou	33,00
43	Lembe Yezoum	Haute Sanaga	30,00
44	Nanga-Eboko	Haute Sanaga	30,00
45	Ngoumou	Mefou et Akono	29,00
46	Mbangassina	Mbam et Kim	29,00
47	Yaoundé 5	Mfoundi	28,00
48	Yaoundé 1er	Mfoundi	28,00
49	Yaoundé 7	Mfoundi	27,00
50	Mengueme	Nyong et So'o	25,75
51	Lobo	Lékié	25,00
52	Yaoundé 4	Mfoundi	24,50
53	Yaoundé 6	Mfoundi	23,00
54	Batchenga	Lékié	23,00
55	Mengang	Nyong et Mfoumou	23,00
56	Matomb	Nyong et Kelle	23,00
57	Esse	Mefou-Afamba	20,00
58	Edzendouan	Mefou-Afamba	20,00
59	Ngog-Mapubi	Nyong et Kelle	20,00
60	Makak	Nyong et Kelle	19,00
61	Kon Yambetta	Mbam et Inoubou	19,00
62	Ngoro	Mbam et Kim	18,00
63	Ntui	Mbam et Kim	18,00
64	Elig-Mfomo	Lékié	18,00

Rang	Commune	Département	Score_total
65	Olanguina	Mefou-Afamba	17,00
66	Bibey	Haute Sanaga	16,00
67	Akoeman	Nyong et So'o	16,00
68	Monatéle	Lékié	15,00
69	Makenene	Mbam et Inoubou	13,00
70	Endom	Nyong et Mfoumou	6,00
Région de l'Extrême-Nord			
1	Gueme	Mayo-danay	83,00
2	Tokombere	Mayo sava	80,00
3	Bogo	Diamaré	78,00
4	Guere	Mayo-danay	77,00
5	Maga	Mayo-danay	71,00
6	Maroua i	Diamaré	71,00
7	Yagoua	Mayo-danay	70,00
8	Ndoukoula	Diamaré	69,00
9	Bourha	Mayo tsanaga	67,00
10	Mozogo	Mayo tsanaga	66,00
11	Dziguilao	Mayo kani	66,00
12	Mindif	Mayo kani	65,00
13	Gobo	Mayo-danay	62,00
14	Kaikai	Mayo-danay	59,00
15	Mogode	Mayo tsanaga	59,00
16	Tchatibali	Mayo-danay	57,00
17	Roua	Mayo tsanaga	57,00
18	Blangoua	Logone et chari	56,00
19	Mokolo	Mayo tsanaga	55,50
20	Wina	Mayo-danay	55,00
21	Datcheka	Mayo-danay	53,00
22	Dargala	Diamaré	52,50
23	Logone birni	Logone et chari	52,00
24	Kolofata	Mayo sava	51,00
25	Hina	Mayo tsanaga	48,00
26	Darak	Logone et chari	48,00
27	Touloum	Mayo kani	47,00
28	Kar-hay	Mayo-danay	46,00
29	Zina	Logone et chari	45,00
30	Moulvoudaye	Mayo kani	45,00
31	Moutourwa	Mayo kani	44,00
32	Gazawa	Diamaré	43,00

Rang	Commune	Département	Score_total
33	Mora	Mayo sava	35,00
34	Guidiguis	Mayo kani	33,00
35	Koza	Mayo tsanaga	33,00
36	Goulfey	Logone et chari	33,00
37	Makary	Logone et chari	29,00
38	Fotokol	Logone et chari	27,00
39	Waza	Logone et chari	25,00
40	Kousseri	Logone et chari	24,00
41	Hile halifa	Logone et chari	24,00
42	Kalfou	Mayo-danay	23,00
43	Meri	Diamaré	20,00
44	Maroua ii	Diamaré	8,00
45	Maroua iii	Diamaré	0,00
46	Pette	Diamare	0,00
47	Kaele	Mayo kani	NA
Région de l'Est			
1	Angossas	Haut-nyong	83,00
2	Bertoua I	Lom et djerem	80,00
3	Garoua-boulai	Lom et djerem	77,00
4	Moloundou	Boumba et ngoko	73,00
5	Kentzou	Kadey	70,00
6	Mindourou	Haut-nyong	69,00
7	Lomie	Haut-nyong	66,50
8	Somalomo	Haut-nyong	66,00
9	Doume	Haut-nyong	65,00
10	Mboma	Haut-nyong	63,50
11	Abong-mbang	Haut-nyong	63,25
12	Yokadouma	Boumba et ngoko	60,50
13	Ngoyla	Haut-nyong	59,00
14	Messamena	Haut-nyong	58,00
15	Ndelele	Kadey	56,50
16	Messok	Haut-nyong	56,00
17	Kette	Kadey	49,00
18	Salapoumbe	Boumba et ngoko	47,00
19	Mbang	Kadey	40,00
20	Diang	Lom et djerem	39,75
21	Nguelemendouka	Haut-nyong	39,00
22	Betare-oya	Lom et djerem	37,00
23	Nguelebok	Kadey	35,00

Rang	Commune	Département	Score_total
24	Batouri	Kadey	32,00
25	Belabo	Lom et djerem	32,00
26	Ouli	Kadey	31,00
27	Atok	Haut-nyong	30,00
28	Doumaintang	Haut-nyong	30,00
29	Gari gombo	Boumba et ngoko	30,00
30	Ngoura	Lom et djerem	28,00
31	Dimako	Haut-nyong	27,00
32	Bertoua ii	Lom et djerem	22,25
33	Mandjou	Lom et djerem	22,00
Région du Littoral			
1	Dibombari	Moungo	61,00
2	Ndom	Sanaga Maritime	57,00
3	Ngambe	Sanaga Maritime	55,00
4	Loum	Moungo	53,00
5	Ngwei	Sanaga Maritime	53,00
6	Ebone	Moungo	51,00
7	Douala 1er	Wouri	45,00
8	Manjo	Moungo	45,00
9	Douala 2ème	Wouri	43,00
10	Melong	Moungo	43,00
11	Pouma	Sanaga Maritime	42,00
12	Nkongsamba 2ème	Moungo	41,00
13	Douala 4ème	Wouri	39,00
14	Nyanon	Sanaga Maritime	39,00
15	Yingui	Nkam	38,00
16	Bonaléa	Moungo	37,00
17	Douala 5ème	Wouri	37,00
18	Massok	Sanaga Maritime	37,00
19	Douala 3ème	Wouri	36,00
20	Baré	Moungo	33,00
21	Edéa 2ème	Sanaga Maritime	29,00
22	Mbanga	Moungo	26,00
23	Dibamba	Sanaga Maritime	25,00
24	Nkondjock	Nkam	25,00
25	Penja	Moungo	25,00

Rang	Commune	Département	Score_total
26	Yabassi	Nkam	22,00
27	Nkongsamba 1er	Moungo	19,00
28	Ndobian	Nkam	18,00
29	Edéa 1er	Sanaga Maritime	17,00
30	Nkongsamba 3ème	Moungo	15,00
31	Mouanko	Sanaga Maritime	12,00
32	Mombo	Moungo	5,00
33	Dizangue	Sanaga Maritime	NA
34	Douala 6ème	Wouri	NA
Région du Nord			
1	Pitoa	Bénoué	86,00
2	Baschéo	Bénoué	81,00
3	Lagdo	Bénoué	80,00
4	Touroua	Bénoué	80,00
5	Béka	Faro	74,00
6	Rey-Bouba	Mayo-Rey	71,00
7	Figuil	Mayo-Louti	69,00
8	Gaschiga	Bénoué	68,00
9	Garoua 2	Bénoué	64,00
10	Poli	Faro	63,00
11	Touboro	Mayo-Rey	63,00
12	Garoua 1	Bénoué	54,00
13	Ngong	Bénoué	51,00
14	Garoua 3	Bénoué	50,00
15	Madingring	Mayo-Rey	49,00
16	Barndaké	Bénoué	46,00
17	Bibémi	Bénoué	46,00
18	Dembo	Bénoué	41,00
19	Guider	Mayo-Louti	39,00
20	Mayo-Oulo	Mayo-Louti	39,00
21	Tcholliré	Mayo-Rey	35,00
Région du Nord-Ouest			
1	Elak-Oku	Bui	85,00
2	Kumbo	Bui	83,00
3	Fundong	Boyo	80,00
4	Balikumbat	Ngoketunjia	79,00
5	Tubah	Mezam	78,00
6	Jakiri	Bui	77,00
7	Ndop	Ngoketunjia	73,00
8	Ndu	Donga-Mantung	73,00

Rang	Commune	Département	Score_total
9	Bafut	Mezam	72,00
10	Mbengwi	Momo	71,00
11	Batibo	Momo	68,00
12	Nwa	Donga-Mantung	68,00
13	Nkum	Bui	66,00
14	Wum	Menchum	65,00
15	Nkor Noni	Bui	64,00
16	Zhoa	Menchum	64,00
17	Mbiame	Bui	63,00
18	Bamenda I	Mezam	62,00
19	Babessi	Ngoketunjia	60,00
20	Nkambe	Donga-Mantung	59,00
21	Njinikom	Boyo	58,00
22	Santa	Mezam	58,00
23	Bamenda II	Mezam	54,00
24	Fonfuka	Boyo	51,00
25	Misaje	Donga-Mantung	48,00
26	Widikum	Momo	48,00
27	Bali	Mezam	45,00
28	Bamenda III	Mezam	44,00
29	Ako	Donga-Mantung	41,25
30	Benakuma	Menchum	30,00
31	Furu-Awa	Menchum	18,00
32	Andek	Momo	NA
33	Belo	Boyo	NA
34	Njikwa	Momo	NA
Région de l'Ouest			
1	Bamendjou	Hauts-plateaux	87,00
2	Babadjou	Bamboutos	80,00
3	Kekem	Haut-nkam	80,00
4	Bafoussam i	Mifi	78,00
5	Koutaba	Noun	77,00
6	Batie	Hauts-plateaux	73,00
7	Kouoptamo	Noun	73,00
8	Bafoussam ii	Mifi	72,00
9	Demdeng	Koung-khi	70,00
10	Galim	Bamboutos	70,00
11	Nkong-zem	Menoua	70,00
12	Massangam	Noun	69,00
13	Bangou	Hauts-plateaux	67,00

Rang	Commune	Département	Score_total
14	Fokoue	Menoua	67,00
15	Bayangam	Koung-khi	66,00
16	Baham	Hauts-plateaux	63,00
17	Foumbot	Noun	61,00
18	Bangangte	Nde	60,00
19	Bassamba	Nde	59,00
20	Bazou	Nde	54,00
21	Bangourain	Noun	51,00
22	Bafoussam iii	Mifi	50,00
23	Pete bandjoun	Koung-khi	49,00
24	Banwa	Haut-nkam	48,00
25	Malantouen	Noun	47,00
26	Bana	Haut-nkam	43,00
27	Batcham	Bamboutos	43,00
28	Banka	Haut-nkam	42,00
29	Foumban	Noun	42,00
30	Santchou	Menoua	42,00
31	Mbouda	Bamboutos	41,00
32	Penka-michel	Menoua	39,00
33	Magba	Noun	36,00
34	Bandja	Haut-nkam	35,00
35	Tonga	Nde	35,00
36	Dshang	Menoua	32,00
37	Fongo-tongo	Menoua	29,00
38	Bafang	Haut-nkam	26,00
39	Njimom	Noun	25,00
40	Bakou	Haut-nkam	22,00
Région du Sud			
1	Zoetele	Dja et lobo	76,00
2	Djoum	Dja et lobo	72,00
3	Meyomessi	Dja et lobo	69,00
4	Mvangan	Mvila	62,00
5	Mintom	Dja et lobo	61,00
6	Oveng	Dja et lobo	60,00
7	Bipindi	Ocean	59,00
8	Ngoulemakong	Mvila	59,00
9	Lokoundje	Ocean	52,25
10	Nyete	Ocean	52,00
11	Sangmelima	Dja et lobo	51,00
12	Mvengue	Ocean	50,00

Rang	Commune	Département	Score_total
13	Efoulan	Mvila	49,00
14	Menong	Mvila	46,00
15	Akom ii	Ocean	44,00
16	Bengbis	Dja et lobo	41,00
17	Biwong bane	Mvila	40,75
18	Kye-ossi	Vallée du ntem	40,75
19	Ambam	Vallée du ntem	39,00
20	Lolodorf	Ocean	35,00
21	Kribi 2ième	OCEAN	34,00
22	Campo	Ocean	32,00
23	Meyomessala	Dja et lobo	31,00
24	Olamze	Vallée du ntem	29,00
25	Ebolowa I	Mvila	28,00
26	Biwong bulu	Mvila	27,00
27	Kribi 1 ^{er}	OCEAN	27,00
28	Ma'an	Vallée du ntem	11,00
29	Ebolowa II	Mvila	NA
Région du Sud-Ouest			
1	Tombel	Kupe Manengouba	78,00
2	Tiko	Fako	77,00
3	Nguti	Kupe Manengouba	69,00
4	Mamfe	Manyu	61,00
5	Eyumojock	Manyu	59,00
6	Konye	Meme	55,00
7	Mbonge	Meme	50,00
8	Buea	Fako	42,00
9	Idenau	Fako	42,00
10	Ekondo Titi	Ndian	40,25
11	Kumba III	Meme	32,00
12	Limbe I	Fako	32,00
13	Limbe III	Fako	32,00
14	Alou	Lebialem	30,00
15	Kumba II	Meme	27,00
16	Akwaya	Manyu	NA
17	Bamusso	Ndian	NA
18	Bangem	Koupe Manengouba	NA
19	Dikome Balue	Ndian	NA
20	Idabato	Ndian	NA
21	Isangele	Ndian	NA
22	Kombo Abedimo	Ndian	NA

Rang	Commune	Département	Score_total
23	Kombo Itindi	Ndian	NA
24	Kumba 1	Mémé	NA
25	Limbé 2	Fako	NA
26	Menji	Lebialem	NA
27	Mundemba	Ndian	NA
28	Muyuka	Fako	NA
29	Tinto	Manyu	NA
30	Toko	Ndian	NA
31	Wabane	Lebialem	NA

Source : Données des ETR

Annexe 9 : Classement de progressivité par Région des Communes évaluées au Guichet Performance 2018

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
Région de l'Adamaoua					
1	Djohong	Mbéré	79,00	38,46	40,54
2	Tignère	Faro et Déo	59,00	24,67	34,33
3	Kontcha	Faro et Déo	32,25	0,00	32,25
4	Tibati	Djérem	74,00	44,52	29,48
5	Banyo	Mayo-Banyo	55,00	30,88	24,12
6	Dir	Mbéré	38,00	17,87	20,13
7	Bankim	Mayo-Banyo	71,00	57,79	13,21
8	Mbé	Vina	70,00	57,57	12,43
9	Nyambaka	Vina	47,00	36,99	10,01
10	Martap	Vina	57,00	49,04	7,96
11	Mayo-Baléo	Faro et Déo	46,50	38,82	7,68
12	Ngaoui	Mbéré	57,00	50,81	6,19
13	Ngaoundéré II	Vina	60,00	54,67	5,33
14	Galim-Tignère	Faro et Déo	53,00	48,16	4,84
15	Ngan'Ha	Vina	55,00	53,27	1,73
16	Ngaoundéré III	Vina	38,00	37,87	0,13
17	Bélel	Vina	61,00	62,46	-1,46
18	Ngaoundal	Djérem	76,00	79,08	-3,08
19	Mayo-Darlé	Mayo-Banyo	23,00	44,12	-21,12
20	Meiganga	Mbéré	0,00	40,81	-40,81
21	Ngaoundéré I	Vina	65,00	0,00	NA
Région du Centre					
1	Soa	Mefou-Afamba	79,00	21,47	57,53
2	Nsem	Haute Sanaga	49,00	0,00	49,00

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
3	Ayos	Nyong et Mfoumou	74,00	26,76	47,24
4	Afanloun	Mefou-Afamba	69,00	27,94	41,06
5	Bondjock	Nyong et Kelle	38,00	0,00	38,00
6	Bikok	Mefou et Akono	58,25	20,92	37,33
7	Sa'a	Lékié	57,00	21,18	35,82
8	Bafia	Mbam et Inoubou	65,00	29,56	35,44
9	Yaoundé 2	Mfoundi	48,00	12,79	35,21
10	Okola	Lékié	43,00	8,24	34,76
11	Yaoundé 3	Mfoundi	42,25	8,27	33,98
12	Mbankomo	Mefou et Akono	69,00	38,46	30,54
13	Akonolinga	Nyong et Mfoumou	51,00	22,35	28,65
14	Nkolafamba	Mefou-Afamba	47,00	19,41	27,59
15	Minta	Haute Sanaga	42,00	16,18	25,82
16	Messondo	Nyong et Kelle	44,00	18,53	25,47
17	Yaoundé 5	Mfoundi	28,00	2,65	25,35
18	Yaoundé 4	Mfoundi	24,50	0,00	24,50
19	Lembe Yezoum	Haute Sanaga	30,00	5,88	24,12
20	Kiiki	Mbam et Inoubou	40,00	15,99	24,01
21	Kobdombo	Nyong et Mfoumou	33,00	9,41	23,59
22	Akono	Mefou et Akono	52,00	28,75	23,25
23	Mengueme	Nyong et So'o	25,75	2,65	23,10
24	Yaoundé 6	Mfoundi	23,00	0,00	23,00
25	Lobo	Lékié	25,00	4,12	20,88
26	Dzeng	Nyong et So'o	50,00	30,22	19,78
27	Ngambe Tikar	Mbam et Kim	42,00	22,35	19,65
28	Ndikinimeki	Mbam et Inoubou	40,00	20,59	19,41
29	Obala	Lékié	79,00	60,26	18,74
30	Mbalmayo	Nyong et So'o	77,00	59,52	17,48
31	Bandjock	Haute Sanaga	51,00	34,34	16,66
32	Awae	Mefou-Afamba	70,00	53,35	16,65
33	Ebebda	Lékié	44,00	27,94	16,06
34	Deuk	Mbam et Inoubou	57,00	41,47	15,53
35	Eséka	Nyong et Kelle	36,25	21,18	15,07
36	Yaoundé 1er	Mfoundi	28,00	13,24	14,76
37	Nkolmetet	Nyong et So'o	36,00	21,76	14,24

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
38	Nitoukou	Mbam et Inoubou	38,00	24,71	13,29
39	Bihouha	Nyong et Kelle	37,00	23,82	13,18
40	Ngomedzap	Nyong et So'o	36,25	23,82	12,43
41	Bot-Makak	Nyong et Kelle	34,00	21,76	12,24
42	Ngoumou	Mefou et Akono	29,00	16,76	12,24
43	Ombessa	Mbam et Inoubou	52,00	40,29	11,71
44	Dibang	Nyong et Kelle	45,00	33,53	11,47
45	Batchenga	Lékié	23,00	12,06	10,94
46	Bibey	Haute Sanaga	16,00	5,88	10,12
47	Bokito	Mbam et Inoubou	36,00	26,95	9,05
48	Evoudoula	Lékié	40,00	32,65	7,35
49	Monatéle	Lékié	15,00	9,71	5,29
50	Esse	Mefou-Afamba	20,00	15,59	4,41
51	Ngoro	Mbam et Kim	18,00	13,82	4,18
52	Nkoteng	Haute Sanaga	39,00	34,93	4,07
53	Nguibassal	Nyong et Kelle	70,00	66,14	3,86
54	Mengang	Nyong et Mfoumou	23,00	21,99	1,01
55	Nanga-Eboko	Haute Sanaga	30,00	29,63	0,37
56	Olanguina	Mefou-Afamba	17,00	17,06	-0,06
57	Endom	Nyong et Mfoumou	6,00	6,76	-0,76
58	Ntui	Mbam et Kim	18,00	19,41	-1,41
59	Mbangassina	Mbam et Kim	29,00	30,88	-1,88
60	Edzendouan	Mefou-Afamba	20,00	22,65	-2,65
61	Makak	Nyong et Kelle	19,00	21,69	-2,69
62	Kon Yambetta	Mbam et Inoubou	19,00	22,35	-3,35
63	Yoko	Mbam et Kim	34,00	38,75	-4,75
64	Akoeman	Nyong et So'o	16,00	20,88	-4,88
65	Elig-Mfomo	Lékié	18,00	24,12	-6,12
66	Yaoundé 7	Mfoundi	27,00	33,49	-6,49
67	Matomb	Nyong et Kelle	23,00	33,53	-10,53
68	Mfou	Mefou-Afamba	54,25	65,07	-10,82
69	Ngog-Mapubi	Nyong et Kelle	20,00	32,65	-12,65
70	Makenene	Mbam et Inoubou	13,00	36,99	-23,99
Région de l'Extrême-Nord					
1	Wina	Mayo-danay	55,00	8,24	46,76
2	Maga	Mayo-danay	71,00	25,59	45,41

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
3	Gueme	Mayo-danay	83,00	44,26	38,74
4	Bourha	Mayo tsanaga	67,00	31,43	35,57
5	Bogo	Diamaré	78,00	44,04	33,96
6	Tokombere	Mayo sava	80,00	46,99	33,01
7	Tchatibali	Mayo-danay	57,00	25,81	31,19
8	Yagoua	Mayo-danay	70,00	40,26	29,74
9	Touloum	Mayo kani	47,00	17,57	29,43
10	Blangoua	Logone et chari	56,00	27,57	28,43
11	Hina	Mayo tsanaga	48,00	19,71	28,29
12	Guere	Mayo-danay	77,00	49,71	27,29
13	Kaikai	Mayo-danay	59,00	32,83	26,17
14	Logone birni	Logone et chari	52,00	26,10	25,90
15	Mozogo	Mayo tsanaga	66,00	43,42	22,58
16	Gobo	Mayo-danay	62,00	39,78	22,22
17	Roua	Mayo tsanaga	57,00	35,29	21,71
18	Mindif	Mayo kani	65,00	44,78	20,22
19	Kar-hay	Mayo-danay	46,00	27,57	18,43
20	Darak	Logone et chari	48,00	31,40	16,60
21	Zina	Logone et chari	45,00	29,04	15,96
22	Mogode	Mayo tsanaga	59,00	43,71	15,29
23	Dziguilao	Mayo kani	66,00	52,35	13,65
24	Dargala	Diamaré	52,50	39,23	13,27
25	Ndoukoula	Diamaré	69,00	56,36	12,64
26	Makary	Logone et chari	29,00	17,87	11,13
27	Mokolo	Mayo tsanaga	55,50	44,82	10,68
28	Guidiguï	Mayo kani	33,00	22,39	10,61
29	Waza	Logone et chari	25,00	15,59	9,41
30	Moutourwa	Mayo kani	44,00	34,85	9,15
31	Koza	Mayo tsanaga	33,00	25,74	7,26
32	Gazawa	Diamaré	43,00	35,81	7,19
33	Fotokol	Logone et chari	27,00	20,22	6,78
34	Kousseri	Logone et chari	24,00	17,87	6,13
35	Moulvoudaye	Mayo kani	45,00	38,90	6,10
36	Datcheka	Mayo-danay	53,00	47,90	5,10
37	Maroua i	Diamaré	71,00	66,54	4,46
38	Mora	Mayo sava	35,00	32,21	2,79
39	Kolofata	Mayo sava	51,00	50,48	0,52
40	Meri	Diamaré	20,00	25,00	-5,00
41	Hile halifa	Logone et chari	24,00	29,04	-5,04

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
42	Kalfou	Mayo-danay	23,00	28,35	-5,35
43	Maroua ii	Diamaré	8,00	17,57	-9,57
44	Goulfey	Logone et chari	33,00	47,87	-14,87
45	Maroua iii	Diamaré	0,00	21,69	-21,69
46	Kaele	Mayo kani	0,00	23,97	-23,97
47	Pette	Diamare	0,00	32,28	-32,28
Région de l'Est					
1	Somalomo	Haut-nyong	66,00	5,88	60,12
2	Bertoua I	Lom et djerem	80,00	25,44	54,56
3	Ngoyla	Haut-nyong	59,00	8,53	50,47
4	Yokadouma	Boumba et ngoko	60,50	13,46	47,04
5	Angossas	Haut-nyong	83,00	36,40	46,60
6	Lomie	Haut-nyong	66,50	20,63	45,88
7	Mindourou	Haut-nyong	69,00	27,68	41,32
8	Messok	Haut-nyong	56,00	17,94	38,06
9	Doume	Haut-nyong	65,00	27,57	37,43
10	Garoua-boulai	Lom et djerem	77,00	44,78	32,22
11	Abong-mbang	Haut-nyong	63,25	33,16	30,09
12	Ndelele	Kadey	56,50	26,69	29,81
13	Mboma	Haut-nyong	63,50	35,59	27,91
14	Messamena	Haut-nyong	58,00	31,62	26,38
15	Moloundou	Boumba et ngoko	73,00	48,53	24,47
16	Gari gombo	Boumba et ngoko	30,00	7,35	22,65
17	Salapoumbe	Boumba et ngoko	47,00	26,76	20,24
18	Kentzou	Kadey	70,00	52,94	17,06
19	Kette	Kadey	49,00	33,46	15,54
20	Ouli	Kadey	31,00	21,40	9,60
21	Doumaintang	Haut-nyong	30,00	20,51	9,49
22	Diang	Lom et djerem	39,75	30,51	9,24
23	Nguelebok	Kadey	35,00	26,51	8,49
24	Batouri	Kadey	32,00	24,63	7,37
25	Bertoua II	Lom et djerem	22,25	15,00	7,25
26	Dimako	Haut-nyong	27,00	20,55	6,45
27	Nguelemendouka	Haut-nyong	39,00	32,87	6,13
28	Atok	Haut-nyong	30,00	27,28	2,72
29	Mandjou	Lom et djerem	22,00	19,71	2,29
30	Betare-oya	Lom et djerem	37,00	37,28	-0,28

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
31	Mbang	Kadey	40,00	47,02	-7,02
32	Belabo	Lom et djerem	32,00	39,74	-7,74
33	Ngoura	Lom et djerem	28,00	41,36	-13,36
Région du Littoral					
1	Ndom	Sanaga Maritime	57,00	2,65	54,35
2	Ebone	Moungo	51,00	16,47	34,53
3	Ngwei	Sanaga Maritime	53,00	19,12	33,88
4	Yingui	Nkam	38,00	5,59	32,41
5	Douala 1er	Wouri	45,00	15,44	29,56
6	Melong	Moungo	43,00	14,12	28,88
7	Nkongsamba 2ème	Moungo	41,00	13,24	27,76
8	Ngambe	Sanaga Maritime	55,00	28,64	26,36
9	Bonaléa	Moungo	37,00	10,88	26,12
10	Massok	Sanaga Maritime	37,00	11,47	25,53
11	Douala 2ème	Wouri	43,00	18,86	24,14
12	Pouma	Sanaga Maritime	42,00	18,24	23,76
13	Manjo	Moungo	45,00	23,82	21,18
14	Douala 3ème	Wouri	36,00	16,18	19,82
15	Edéa 2ème	Sanaga Maritime	29,00	9,82	19,18
16	Douala 4ème	Wouri	39,00	20,74	18,26
17	Douala 5ème	Wouri	37,00	19,19	17,81
18	Nkondjock	Nkam	25,00	10,00	15,00
19	Baré	Moungo	33,00	18,24	14,76
20	Nkongsamba 1er	Moungo	19,00	5,29	13,71
21	Dibombari	Moungo	61,00	48,82	12,18
22	Yabassi	Nkam	22,00	10,00	12,00
23	Edéa 1er	Sanaga Maritime	17,00	7,94	9,06
24	Penja	Moungo	25,00	16,47	8,53
25	Dibamba	Sanaga Maritime	25,00	16,51	8,49
26	Mouanko	Sanaga Maritime	12,00	4,12	7,88
27	Loum	Moungo	53,00	45,18	7,82
28	Ndobian	Nkam	18,00	12,35	5,65
29	Nkongsamba 3ème	Moungo	15,00	10,59	4,41
30	Nyanon	Sanaga Maritime	39,00	38,38	0,62
31	Mbanga	Moungo	26,00	26,95	-0,95
32	Mombo	Moungo	5,00	8,53	-3,53
33	Douala 6ème	Wouri	0,00	10,59	-10,59

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
34	Dizangue	Sanaga Maritime	0,00	11,18	-11,18
Région du Nord					
1	Rey-Bouba	Mayo-Rey	71,00	26,40	44,60
2	Gaschiga	Bénoué	68,00	26,76	41,24
3	Poli	Faro	63,00	21,99	41,01
4	Garoua 1	Bénoué	54,00	22,35	31,65
5	Touboro	Mayo-Rey	63,00	31,40	31,60
6	Touroua	Bénoué	80,00	50,04	29,96
7	Garoua 2	Bénoué	64,00	37,83	26,17
8	Béka	Faro	74,00	49,45	24,55
9	Baschéo	Bénoué	81,00	58,71	22,29
10	Madingring	Mayo-Rey	49,00	28,24	20,76
11	Garoua 3	Bénoué	50,00	32,35	17,65
12	Lagdo	Bénoué	80,00	66,10	13,90
13	Pitoa	Bénoué	86,00	72,50	13,50
14	Dembo	Bénoué	41,00	30,51	10,49
15	Tcholliré	Mayo-Rey	35,00	26,10	8,90
16	Figuil	Mayo-Louti	69,00	61,32	7,68
17	Guider	Mayo-Louti	39,00	35,99	3,01
18	Mayo-Oulo	Mayo-Louti	39,00	38,93	0,07
19	Ngong	Bénoué	51,00	52,35	-1,35
20	Barndaké	Bénoué	46,00	48,57	-2,57
21	Bibémi	Bénoué	46,00	51,18	-5,18
Région du Nord-Ouest					
1	Balikumbat	Ngoketunjia	79,00	48,82	30,18
2	Bamenda I	Mezam	62,00	33,38	28,62
3	Ndop	Ngoketunjia	73,00	45,11	27,89
4	Tubah	Mezam	78,00	54,30	23,70
5	Widikum	Momo	48,00	26,14	21,86
6	Misaje	Donga-Mantung	48,00	26,54	21,46
7	Nkor Noni	Bui	64,00	44,85	19,15
8	Fundong	Boyo	80,00	61,29	18,71
9	Fonfuka	Boyo	51,00	32,83	18,17
10	Babessi	Ngoketunjia	60,00	42,79	17,21
11	Mbengwi	Momo	71,00	54,78	16,22
12	Jakiri	Bui	77,00	62,87	14,13
13	Njinikom	Boyo	58,00	44,89	13,11
14	Wum	Menchum	65,00	52,35	12,65
15	Elak-Oku	Bui	85,00	74,41	10,59

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
16	Batibo	Momo	68,00	59,01	8,99
17	Nkum	Bui	66,00	57,94	8,06
18	Nwa	Donga-Mantung	68,00	61,69	6,31
19	Ndu	Donga-Mantung	73,00	66,99	6,01
20	Zhoa	Menchum	64,00	58,31	5,69
21	Mbiame	Bui	63,00	60,92	2,08
22	Ako	Donga-Mantung	41,25	40,11	1,14
23	Bafut	Mezam	72,00	70,99	1,01
24	Bali	Mezam	45,00	44,60	0,40
25	Bamenda II	Mezam	54,00	54,30	-0,30
26	Nkambe	Donga-Mantung	59,00	60,22	-1,22
27	Kumbo	Bui	83,00	84,63	-1,63
28	Bamenda III	Mezam	44,00	49,15	-5,15
29	Benakuma	Menchum	30,00	38,13	-8,13
30	Santa	Mezam	58,00	68,82	-10,82
31	Furu-Awa	Menchum	18,00	36,99	-18,99
32	Njikwa	Momo	0,00	36,91	-36,91
33	Belo	Boyo	0,00	37,13	-37,13
34	Andek	Momo	0,00	42,13	-42,13
Région de l'Ouest					
1	Massangam	Noun	69,00	18,53	50,47
2	Bafoussam ii	Mifi	72,00	27,39	44,61
3	Demdeng	Koung-khi	70,00	25,88	44,12
4	Baham	Hauts-plateaux	63,00	19,74	43,26
5	Kekem	Haut-nkam	80,00	38,20	41,80
6	Babadjou	Bamboutos	80,00	40,81	39,19
7	Bangou	Hauts-plateaux	67,00	32,06	34,94
8	Nkong-zem	Menoua	70,00	35,81	34,19
9	Koutaba	Noun	77,00	44,04	32,96
10	Bamendjou	Hauts-plateaux	87,00	55,70	31,30
11	Bayangam	Koung-khi	66,00	35,18	30,82
12	Bangangte	Nde	60,00	29,60	30,40
13	Bassamba	Nde	59,00	32,43	26,57
14	Bafoussam i	Mifi	78,00	52,46	25,54
15	Bazou	Nde	54,00	32,54	21,46
16	Pete bandjoun	Koung-khi	49,00	28,42	20,58
17	Foumbot	Noun	61,00	42,35	18,65
18	Galim	Bamboutos	70,00	51,58	18,42
19	Batcham	Bamboutos	43,00	25,37	17,63

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
20	Bafoussam iii	Mifi	50,00	32,94	17,06
21	Malantouen	Noun	47,00	31,80	15,20
22	Kouoptamo	Noun	73,00	59,49	13,51
23	Batie	Hauts-plateaux	73,00	59,74	13,26
24	Bangourain	Noun	51,00	37,87	13,13
25	Santchou	Menoua	42,00	29,89	12,11
26	Penka-michel	Menoua	39,00	27,57	11,43
27	Mbouda	Bamboutos	41,00	29,89	11,11
28	Bakou	Haut-nkam	22,00	11,18	10,82
29	Fongo-tongo	Menoua	29,00	18,24	10,76
30	Banka	Haut-nkam	42,00	32,90	9,10
31	Banwa	Haut-nkam	48,00	39,67	8,33
32	Foumban	Noun	42,00	34,41	7,59
33	Fokoue	Menoua	67,00	62,90	4,10
34	Tonga	Nde	35,00	31,07	3,93
35	Bandja	Haut-nkam	35,00	32,24	2,76
36	Bafang	Haut-nkam	26,00	25,51	0,49
37	Njimom	Noun	25,00	29,19	-4,19
38	Bana	Haut-nkam	43,00	47,87	-4,87
39	Dshang	Menoua	32,00	43,75	-11,75
40	Magba	Noun	36,00	52,65	-16,65
Région du Sud					
1	Oveng	Dja et lobo	60,00	15,11	44,89
2	Akom II	Ocean	44,00	0,00	44,00
3	Meyomessi	Dja et lobo	69,00	30,44	38,56
4	Mintom	Dja et lobo	61,00	22,65	38,35
5	Mvangan	Mvila	62,00	26,10	35,90
6	Bipindi	Ocean	59,00	29,89	29,11
7	Zoetele	Dja et lobo	76,00	47,90	28,10
8	Lokoundje	Ocean	52,25	26,47	25,78
9	Menong	Mvila	46,00	20,51	25,49
10	Ebolowa I	Mvila	28,00	4,12	23,88
11	Efoulan	Mvila	49,00	25,88	23,12
12	Djoum	Dja et lobo	72,00	51,40	20,60
13	KRIBI 2ième	OCEAN	34,00	13,53	20,47
14	Bengbis	Dja et lobo	41,00	20,96	20,04
15	KRIBI 1er	OCEAN	27,00	10,59	16,41
16	Biwong bane	Mvila	40,75	27,21	13,54
17	Ambam	Vallée du ntem	39,00	27,06	11,94

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
18	Lolodorf	Ocean	35,00	24,93	10,07
19	Nyete	Ocean	52,00	42,10	9,90
20	Ngoulemakong	Mvila	59,00	49,71	9,29
21	Kye-ossi	Vallée du ntem	40,75	32,06	8,69
22	Mvengue	Ocean	50,00	43,20	6,80
23	Sangmelima	Dja et lobo	51,00	45,51	5,49
24	Campo	Ocean	32,00	30,88	1,12
25	Ebolowa II	Mvila	0,00	0,00	0,00
26	Olamze	Vallée du ntem	29,00	29,12	-0,12
27	Meyomessala	Dja et lobo	31,00	42,61	-11,61
28	Biwong bulu	Mvila	27,00	40,29	-13,29
29	Ma'an	Vallée du ntem	11,00	36,47	-25,47
Région du Sud-Ouest					
1	Tombel	Kupe Manengouba	78,00	22,94	55,06
2	Nguti	Kupe Manengouba	69,00	28,75	40,25
3	Mamfe	Manyu	61,00	29,12	31,88
4	Tiko	Fako	77,00	64,85	12,15
5	Limbe I	Fako	32,00	21,18	10,82
6	Idenau	Fako	42,00	32,13	9,87
7	Kumba III	Meme	32,00	24,49	7,51
8	Kumba II	Meme	27,00	23,05	3,95
9	Mbonge	Meme	50,00	50,11	-0,11
10	Ekondo Titi	Ndian	40,25	45,18	-4,93
11	Eyumojock	Manyu	59,00	64,26	-5,26
12	Buea	Fako	42,00	47,54	-5,54
13	Limbe III	Fako	32,00	38,05	-6,05
14	Konye	Meme	55,00	65,40	-10,40
15	Alou	Lebialem	30,00	45,51	-15,51
16	Bangem	Koupe Manengouba	0,00	16,18	-16,18
17	Menji	Lebialem	0,00	22,06	-22,06
18	Toko	Ndian	0,00	22,87	-22,87
19	Kombo Itindi	Ndian	0,00	29,93	-29,93
20	Mundemba	Ndian	0,00	32,06	-32,06
21	Dikome Balue	Ndian	0,00	33,16	-33,16
22	Kombo Abedimo	Ndian	0,00	34,04	-34,04
23	Akwaya	Manyu	0,00	34,41	-34,41
24	Kumba 1	Mémé	0,00	35,40	-35,40

Rang	Commune	Département	Score_total	Score_total_2017	Progressivité
25	Idabato	Ndian	0,00	35,51	-35,51
26	Isangele	Ndian	0,00	38,46	-38,46
27	Bamusso	Ndian	0,00	39,12	-39,12
28	Limbé 2	Fako	0,00	41,03	-41,03
29	Tinto	Manyu	0,00	49,41	-49,41
30	Muyuka	Fako	0,00	51,58	-51,58
31	Wabane	Lebialelem	0,00	52,94	-52,94

Source : Données des ETR

Annexe 10 : Grille d'évaluation

IDENTIFICATION		
1	REGION	
2	DEPARTEMENT	
3	COMMUNE	
4	MONTANT DU CA DE L'ANNEE 2017	

I- DOMAINE 1 : GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE (30 points)

1) Critère 1 : Production du compte administratif et du compte de gestion (02 points)

Production du Compte administratif	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Compte Administratif de l'année 2017 adopté par le Conseil Municipal
Note attribuée			

Production du Compte de gestion	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Compte de Gestion de l'année 2017 adopté par le Conseil Municipal
Note attribuée			

2) Critère 2 : Existence de livres comptables (4 points)

Existence de livre comptable auprès de l'ordonnateur	1 à 2	3	Source de vérification
Barème de points	1	2	Existence de livres suivants : Livre journal des entrées et sorties, Registre de la comptabilité spéciale d'engagement juridique des liquidations et d'ordonnancement, Livre journal d'ordonnancement des dépenses
Note attribuée			

Existence de livre comptable auprès du Receveur Municipal	1 à 2	3	Source de vérification
Barème de points	1	2	Existence de livres suivants : Livre journal de banque, Livre journal de caisse, Livre journal des opérations diverses
Note attribuée			

3) Critère 3 : Bonne Utilisation de SIM_Ba par la commune dans la gestion comptable et budgétaire (03 points)

Production du Compte Administratif à partir de SIM_Ba	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Conformité entre le Compte Administratif de l'année 2017 produit séance tenante sur SIM_Ba et celui transmis au Préfet pour validation.
Note attribuée			

Production du Compte de Gestion à partir de SIM_Ba	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Conformité entre le Compte de Gestion de l'année 2017 produit séance tenante sur SIM_Ba et celui transmis à la Chambre des comptes.
Note attribuée			

Production des balances, des certificats de recette et des certificats de dépense mensuelles de 2017 sur SIM_Ba		Source de vérification
Barème de points	0,25 par trimestre	Présenter les documents cités dans le critère et vérifier pour un mois arbitraire l'existence d'un de ces documents dans SIM_Ba. Pour un trimestre, donner 0 si au moins un des documents cités dans le critère n'est pas présenté.
Note attribuée		

4) Critère 4 : Exécution du budget d'investissement de l'année 2017 de la commune (y compris les crédits transférés et autres subventions et dotations) (03 points)

Taux d'exécution du budget d'investissement	Moins de 50%	[50%-70%]	[70%-80%]	+ 80%	Formule de calcul du ratios	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	Montant investissement du CA / Budget d'investissement	Compte administratif de 2017 adopté par le Conseil Municipal et transmis à la Préfecture pour approbation.
Note attribuée						

5) Critère 5 : Mobilisation des recettes fiscales propres de la commune pour l'année 2017 (15 points : 5 points pour chacun des sous-critères)

Taux de mobilisation des recettes propres hors CAC	Moins de 10%	[10% - 15%]	]15%-30%]	]30%-50%]	]50%-70%]	+ 70%	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	4	5	Réalisation ligne 7.10 + ligne 7.13 + ligne 7.20 / Prévision ligne 7.10 + ligne 7.13 + ligne 7.20.	Considérer le Compte Administratif 2017 adopté par le conseil municipal.
Note attribuée								

Proportion des recettes propres hors CAC dans le CA	Moins de 5%	[5% -10%]	]10%-15%]	]15%-20%]	]20%-30%]	30% et plus	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	4	5	Recette propre hors CAC / Montant du CA	Considérer le Compte Administratif 2017 adopté par le conseil municipal.
Note attribuée								

Variation du taux de mobilisation des recettes propres	Moins de 10%	[10% -20%]	]20%-30%]	]30%-40%]	]40%-50%]	+ 50%	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	4	5	(Taux 2017 – Taux 2016) / Taux 2017	Considérer les CA 2016 et 2017
Note attribuée								

6) Critère 6 : Mobilisation des financements auprès des autres sources (03 points)

Part du financement des partenaires identifiés (Etat et Etablissement Public exclus) sur le Compte Administratif de la Commune.	- 1%	]1%-5%]	]5%-10%]	+ 10%	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	Somme des lignes 760101, 760102 et 760103 / Montant du CA 2017	Compte administratif de 2017 adopté par le Conseil Municipal et transmis à la Préfecture pour approbation.
Note attribuée						

II- DOMAINE 2 : GOUVERNANCE/TRANSPARENCE (45 points)

1) Critère 1 : Tenue des conseils municipaux (Sessions budgétaire et du Compte administratif) dans les délais réglementaires (03 points)

Nombre de sessions tenues dans l'année et dans les délais réglementaires	Aucun	1	2	Source de vérification
Barème de points	0	1	3	PV des sessions (année 2017), Demande de tenue du CM adressée au Préfet
Note attribuée				

2) Critère 2 : Rédaction d'un rapport d'exécution des projets (03 points)

Le rapport d'exécution des projets	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	3	0	Rapport d'exécution des projets de l'année 2017
Note attribuée			

3) Critère 3 : Existence d'un dispositif de maintenance et d'entretien de la logistique de travail du personnel communal (matériel informatique, matériel roulant, toilettes fonctionnelles et propres) (07 points)

Un dispositif de maintenance et d'entretien par type de commodité est mis en place	Matériel informatique		Matériel roulant		Toilettes fonctionnelles et propres (NB : 1pt si fonctionnel et pas propre)		Source de vérification
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Contrat de maintenance, PV des travaux de maintenance, observation directe, etc.
Barème de points	2	0	2	0	3	0	
Note attribuée							

4) Critère 4 : Mise en place d'un dispositif de classement et archivage des documents (06 points)

Existence d'un dispositif de classement des documents dans les services de la commune	Oui	Non	Source de vérification
Barème	3	0	Etagères, salle d'archive
Note attribuée			

Effectivité de l'archivage au sein de la commune	Oui	Non	Source de vérification
Barème	3	0	Dossiers classés et rangés par type et année

Note attribuée		
----------------	--	--

5) Critère 5 : Diffusion du budget communal et du compte administratif auprès des populations (05 points)

Outils utilisés et/ou Productions réalisés au cours d'une année	Aucun outil utilisé	[1 à 2] outils utilisés	[3 à 5] outils utilisés	[6 et +] outils utilisés	Source de vérification (cf listing des outils)
Barème de points	0	1	3	5	Preuve de l'utilisation de chaque outil
Note attribuée					

6) Critère 6 : Fonctionnement du Comité Communal de Suivi du BIP (02 points)

Nombre de sessions tenues au cours de l'année	Session non tenue	[1 à 2]	[3 à 4]	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	Décision mettant sur pied le Comité, Liste de présence, Rapport d'exécution du BIP transmis au Comité départemental de suivi de l'exécution technico-financière du BIP, PV des séances (année 2017)
Note attribuée				

7) Critère 7 : Cohérence entre les Investissements financés sur fonds propres par la commune et le PCD (03 points)

Proportion du montant des investissements communaux réalisés sur ressources propres de l'année 2017 qui sont issus du PCD (%)	Moins de 90%	Au moins 90%	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	3	Montant des projets financés sur fonds propres issus des PCD / Montant total des projets financés sur fonds propres	Conformité entre le listing des projets financés sous fonds propres communaux extraits du Compte Administratif et la délibération du CM validant le PIA 2017 signée par le Préfet ou toute autre délibération du CM.
Note attribuée				

8) Critère 8 : Fonctionnement du Comité de Suivi du PCD (02 points)

Nombre de sessions tenues au cours de l'année 2017	Session non tenue	[1 à 2]	[3 à 4]	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	Décision mettant sur pied le Comité, Liste de présence, PV des séances (année 2017)
Note attribuée				

9) Critère 9 : Dépôt régulier des états financiers de la commune auprès des Institutions habilitées (Trésor, Chambre des comptes) (03 points)

Dépôt dans les délais (au plus tard le 05 du mois) des certificats de recettes et de dépenses, et de la balance des comptes à la Trésorerie Générale	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Certificats de recette cosignés par le Maire Attestations de dépôt ou décharges signées par la Trésorerie Générale
Note attribuée			

Dépôt du Compte de Gestion de l'année 2016 (pièces et chiffres) à la Chambre des Comptes	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	2	0	Attestations de dépôt signées par la Chambre des Comptes
Note attribuée			

10) Critère 10 : Non redevabilité fiscale de la Commune pour l'année 2017 (01 point)

Reversement par la commune des impôts et taxes de l'année 2017	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Quittances de paiement de l'année 2017
Note attribuée			

11) Critère 11 : Non redevabilité de la Commune envers la CNPS pour l'année 2017 (03 point)

Concordance entre le nombre de mois de salaires payés et le nombre de mois de reversement des cotisations sociales reversées à la CNPS en 2017	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	3	0	Quittances de paiement de l'année 2017
Note attribuée			

12) Critère 12 : Niveau de mise en œuvre de l'organigramme de la commune conformément à l'organigramme-type élaboré par le MINATD (03 points)

Existence d'un organigramme inspiré de l'organigramme-type du MINATD dans la Commune	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Organigramme de la Commune validé par le CM, Fonctionnalité des services
Note attribuée			

Niveau de mise en œuvre de l'organigramme adopté de la Commune	Moins 50%	[50% à 75%]	]75% à 100%]	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	Nombre de services fonctionnels / Nombre de services créés dans l'organigramme	Existence de personnel de service en poste
Note attribuée					

13) Critère 13 : Développement du partenariat public-privé et de la coopération décentralisée (04 points)

Accord(s) de partenariat public-privé développé(s)	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	2	0	Au moins une Convention de partenariat public-privé signée avec les ONG, partenaires extérieurs, entreprises privées, ...
Note attribuée			

Accord(s) de partenariat développé avec les organismes publics	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	2	0	Au moins une Convention de partenariat signée avec les Organismes publics (hormis le PNDP).
Note attribuée			

III- DOMAINE 3: APPROPRIATION DE LA DEMARCHE DU PNDP (25 points)

1) Critère 1 : Mise en place d'un mécanisme fonctionnel d'entretien et de pérennisation des ouvrages dans la commune (06 points)

Taux de fonctionnalité des ouvrages financés par le PNDP dans la Commune	Moins 25%	[25% à 50%]	]50% à 75%]	]75% à 100%]	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	3	Nombre d'ouvrages fonctionnels / Nombre total d'ouvrages cofinancés avec le PNDP	Visites de terrains, Bases de données de suivi des MP de la CRC, Registre de suivi des ouvrages du CCD
Note attribuée						

Taux de fonctionnalité des Comités de Gestion (COGES)	Moins 25%	[25% à 50%]	]50% à 75%]	]75% à 100%]	Formule de calcul du ratio	Source de vérification
---	-----------	-------------	-------------	--------------	----------------------------	------------------------

Barème de points	0	1	2	3	Nombre de COGES fonctionnels / Nombre de COGES mis en place	Arrêté municipal mettant en place le COGES, PV de réunion des COGES, Cahier de cotisation, Gestion réglementée de l'ouvrage, Bases de données de suivi des COGES de la CRC, Registre de suivi des ouvrages du CCD
Note attribuée						

2) Critère 2 : Existence d'un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi des solutions endogènes (06 points)

Mise en place d'un dispositif de suivi des solutions endogènes	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	3	0	Acte de mise en place d'un dispositif de suivi des solutions endogènes
Note attribuée			

Existence d'un personnel communal dédié à l'animation communautaire	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	3	0	Contrat de travail
Note attribuée			

3) Critère 3 : Contribution effective des CCD et CCF au fonctionnement de la commune (06 points)

Contribution effective du Cadre Communal de Développement recruté avec l'appui du PNDP dans la mise en œuvre des interventions de la commune	Contribution effective	Contribution non effective	Source de vérification
Barème de points	3	0	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de travail, production des rapports périodiques de ses activités.
Note attribuée			

Contribution effective du Cadre Communal Financier recruté avec l'appui du PNDP à l'accroissement des ressources propres de la commune	Contribution effective	Contribution non effective	Source de vérification
Barème de points	3	0	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de travail, production des rapports périodiques de ses activités.
Note attribuée			

4) Critère 4 : Bonne utilisation de PRO_ADP par la commune (07 points)

Production des états à jour sur les interfaces Généralités, Institution Communale, Mise en œuvre du PCD, Services de Base et Ressources Naturelles	Aucun état produit	Production de 1 à 2 états	Production de 3 à 4 états	Production de 5 états	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	4	Fiche de collecte des données du trimestre précédent signée par le SG et le CCD, Logiciel PRO_ADP, etc.
Note attribuée					

Conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADP	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	3	0	Budget communal et annexes, Fiche de collecte des données du trimestre précédent, Logiciel PROADP Délibération validant le CDMT et le PIA, etc.
Note attribuée			

SCORE GLOBAL ATTRIBUE	_____/100
------------------------------	------------------

Fait à _____, le _____

Ont signé

NB : chaque membre de l'équipe de collecte des données doit signer. Le Maire ou son Représentant signe pour le compte de la Commune.